



# RAPPORT ANNUEL SUR LA FAUNE 2022

AVEC STATISTIQUES DE LA CHASSE ET  
DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA FAUNE

# TABLE DES MATIÈRES

Préambule.....	3	<b>Espèces protégées .....</b>	<b>25</b>
ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2022.....	4	<b>Grands carnivores .....</b>	<b>25</b>
<b>SUIVI ET GESTION DE LA FAUNE .....</b>	<b>6</b>	Lynx .....	25
<b>Prévention et indemnisation des dommages.....</b>	<b>7</b>	Loup.....	26
Situation globale.....	7	<b>Autres espèces protégées .....</b>	<b>27</b>
Situation en forêt .....	7	Grand Tétras .....	27
<b>Espèces chassées.....</b>	<b>8</b>	Chauves-souris.....	27
Cerf.....	8	Castor .....	28
Chevreuil .....	10	Amphibiens et reptiles .....	29
Chamois.....	12	Invertébrés .....	30
Sanglier .....	14	Autres oiseaux et mammifères.....	31
Bouquetin .....	16	<b>ADMINISTRATION DE LA CHASSE.....</b>	<b>33</b>
Lièvre brun .....	17	Nouveaux chasseurs.....	34
Blaireau .....	19	Permis délivrés .....	34
Bécasse .....	21	<b>ANNEXE : ANIMAUX PÉRIS .....</b>	<b>35</b>
Tétras-lyre .....	22		
Grand Cormoran .....	23		
Autres espèces chassables.....	24		



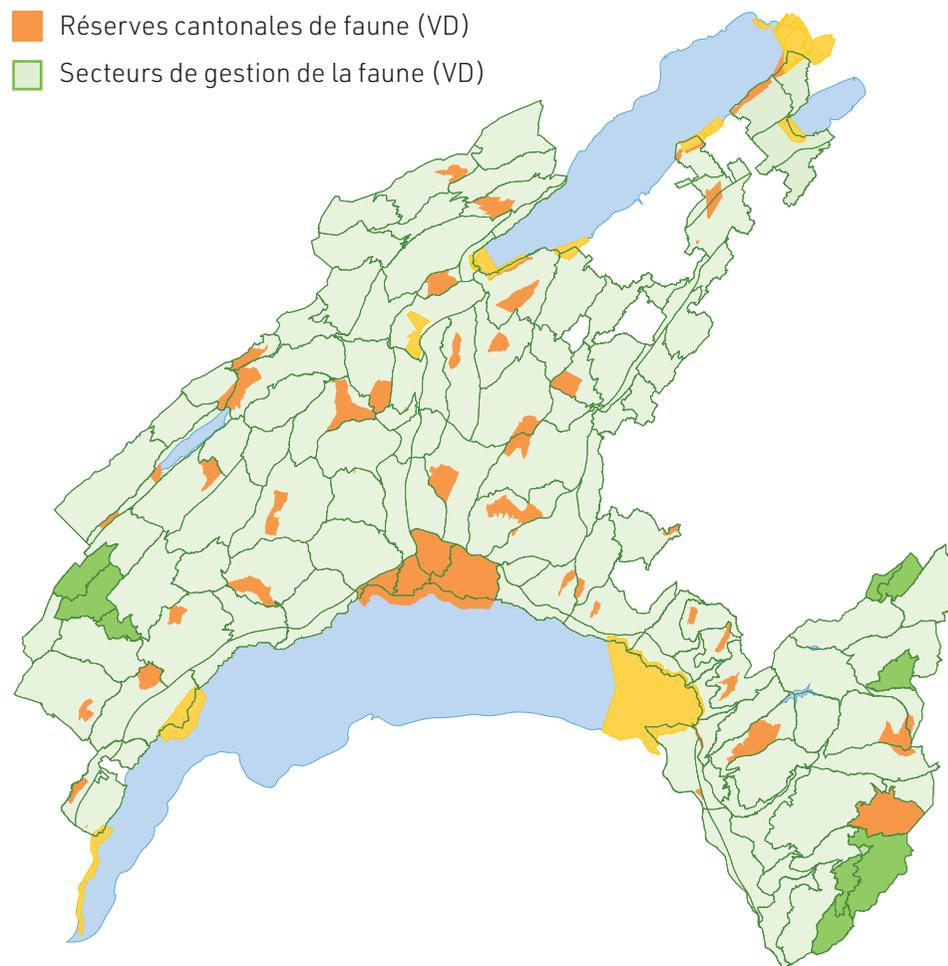
# PRÉAMBULE

Le rapport annuel 2022 présente les principaux résultats des activités conduites par la division Biodiversité et paysage ainsi que ses partenaires pour la gestion de la faune.

Le rapport résume les statistiques clés en matière de chasse, de mortalité routière et aussi d'actions de sauvetage et de conservation. Il ne vise pas l'exhaustivité, mais donne un aperçu de la situation de la faune dans notre canton, des dommages que certaines espèces occasionnent et des mesures prises pour améliorer l'équilibre entre l'homme et la nature.

Secteurs de gestion de la faune, réserves de faune cantonales et nationales

-  Districts francs fédéraux (CH)
-  Réserves d'oiseaux d'eau et migrateurs d'importance nationale et internationale (CH)
-  Réserves cantonales de faune (VD)
-  Secteurs de gestion de la faune (VD)



Rapport annuel sur la faune 2022 avec statistiques de la chasse et des dommages causés par la faune. Année civile, sauf pour certaines espèces chassables, comptabilisées jusqu'au 05.04.2023. Les données relatives à la prévention et à l'indemnisation des dommages de la faune sont provisoires et seront actualisées en 2023. DGE-BIODIV octobre 2023.

# ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2022

## Le loup au centre de l'actualité

En 2022, une page internet spécifique aux grands carnivores a été élaborée sur le site de la DGE: [www.vd.ch/grands-carnivores](http://www.vd.ch/grands-carnivores). Cette nouveauté a participé à l'effort de transparence et de clarté de la part de l'État de Vaud. Cette page est alimentée et mise à jour à un rythme régulier, en particulier le tableau des prédatons, les résultats des analyses génétiques et l'état de la population de loups sur le territoire cantonal.

L'Ordonnance fédérale sur la chasse (OChP, 2021) précise que des tirs de régulation peuvent être effectués sur une meute de loups dès lors que deux bovins au moins ont été tués en l'espace de quatre mois – pour autant que des mesures de protection raisonnables aient été mises en place – et si la meute concernée s'est reproduite dans l'année.

En 2022, la décision de tir de deux jeunes loups de la meute du Marchairuz, autorisé en août 2021 par la Confédération, a pu être mise en œuvre. Ces tirs ont pu être effectués en mars 2022 (1 jeune adulte mâle + 1 jeune mâle né en 2021).

Par ailleurs, dans sa décision datée du 14 septembre 2022, l'OFEV estimant que ces conditions étaient à nouveau remplies, a autorisé le Canton à tirer trois jeunes loups dans la meute du Marchairuz. En novembre 2022, deux tirs de régulation ont pu être effectués (1 jeune louve née en 2022 + 1 mâle adulte reproducteur).

## Premières zones de tranquillité de la faune du canton dans les Alpes vaudoises

Fruit d'un long travail impliquant de très nombreux acteurs, les premières zones de tranquillité de la faune du canton entrent en vigueur dans les Alpes vaudoises. Avec la délimitation de ces espaces, le Canton entend concilier la pratique des activités de loisirs avec les besoins de la faune sauvage, particulièrement sensible aux dérangements. Les cartes sont disponibles sur le site internet de l'État de Vaud.

Approuvées par la Confédération et couvrant plus de 100 km<sup>2</sup>, 24 zones de tranquillité de la faune (ZTF) sont désormais effectives dans les Alpes vaudoises dans les secteurs où résident des espèces sensibles et où des dérangements occasionnés par des activités de loisirs sont avérés, en particulier en hiver.

Si sept des zones de tranquillité établies font l'objet de recommandations, les 17 autres présentent un caractère contraignant. Pendant certaines périodes de l'année, et en fonction des espèces animales à protéger, les secteurs sont soit interdits d'accès, soit il est obligatoire de respecter les itinéraires officiels. Par ailleurs, dans les secteurs restant accessibles, les chiens doivent être tenus en laisse. Dans tous les cas, l'usage de drones est interdit. Les restrictions de chaque zone de tranquillité sont décrites dans la directive édictée par le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité.



### **Pourquoi, quand et où tenir mon chien en laisse ?**

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet, en forêt et dans les prairies attenantes. Un flyer et des affichettes de sensibilisation ont été conçus dans un style décontracté et porteurs d'un message positif.

### **Une nouvelle loi pour une meilleure protection de la biodiversité et du paysage**

Le Conseil d'État a soumis au Grand Conseil le projet de loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPnp). À l'issue de la consultation, le Gouvernement a procédé à des adaptations de ce projet qui a été globalement bien accueilli. En accord avec son programme de législation, le Conseil d'État propose ainsi des mesures ambitieuses répondant aux enjeux actuels et futurs en matière de préservation et de protection de la nature et du paysage. La loi entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### **Statistiques de la permanence**

En 2022, la permanence téléphonique d'urgence a reçu 1'184 appels, dont 794 ont nécessité une intervention. À cela, il faut ajouter 371 annonces de sortie des surveillants auxiliaires de la faune. À relever aussi, les interventions du groupement vaudois des conducteurs de chiens de rouge pour la recherche des animaux blessés, toujours plus nombreuses. Pour finir, il faut souligner la collaboration et l'appui des gendarmes et policiers.



# SUIVI ET GESTION DE LA FAUNE

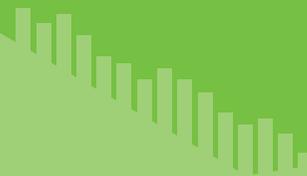
PRÉVENTION ET INDEMNISATION DES DOMMAGES

ESPÈCES CHASSÉES

ESPÈCES PROTÉGÉES

Grands carnivores

Autres espèces protégées





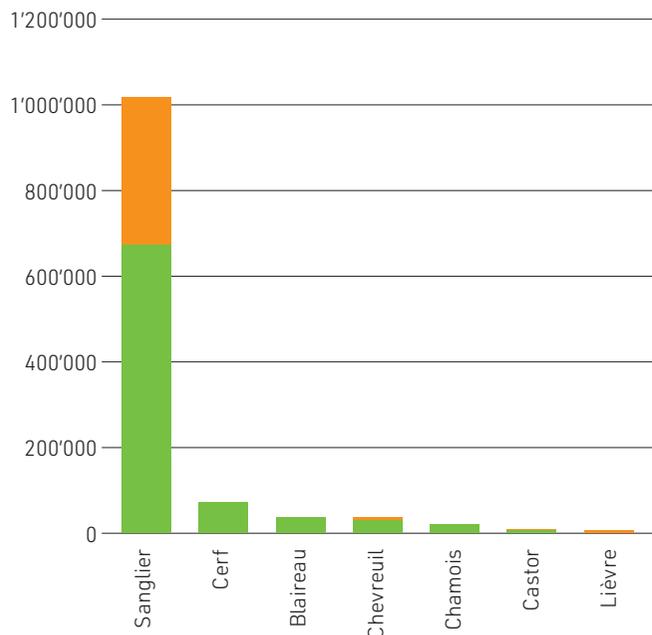
## SITUATION GLOBALE 2022 (CHF)

	Agricole	Forestier	Total
Prévention	364'540	94'093	458'633
Indemnisation	901'513	0	901'513
<b>Total</b>	<b>1'266'053</b>	<b>94'093</b>	<b>1'360'146</b>

## SITUATION DANS L'AGRICULTURE PAR ESPÈCE 2022 (CHF)

Excepté animaux de rente.

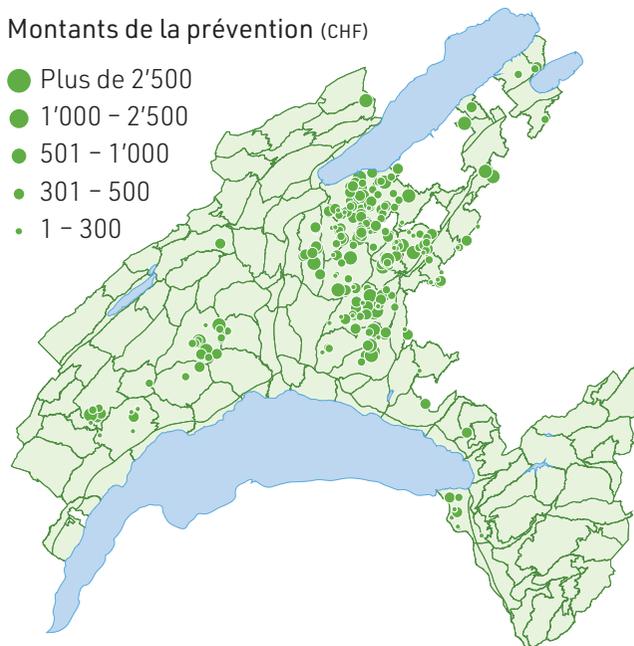
■ Prévention ■ Indemnisation



## SITUATION EN FORÊT 2022

Montants de la prévention (CHF)

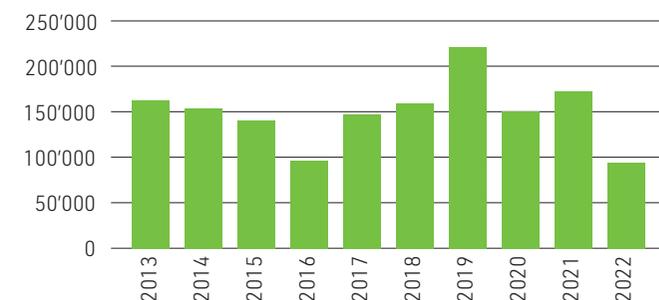
- Plus de 2'500
- 1'000 - 2'500
- 501 - 1'000
- 301 - 500
- 1 - 300



## Prévention des dommages causés par les ongulés

Mesures de prévention des dommages pouvant être prises, sans distinction d'espèce : protections individuelles, enduits de protection ou encore clôtures.

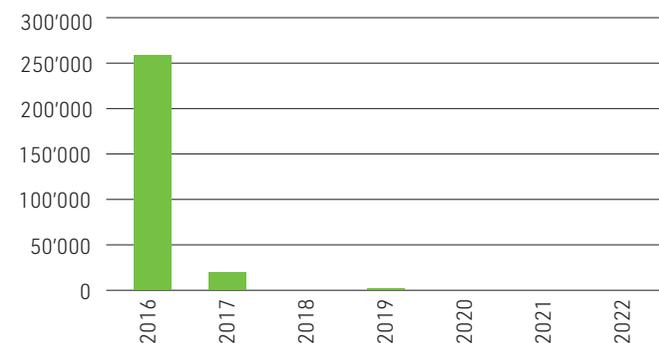
Total 2022: CHF 94'093.-



## Indemnisation des dommages causés par les cerfs

Les montants indemnisés concernent uniquement les dégâts d'écorçage et de frayure provoqués par le cerf dans les peuplements réguliers d'épicéas plantés avant 1995.

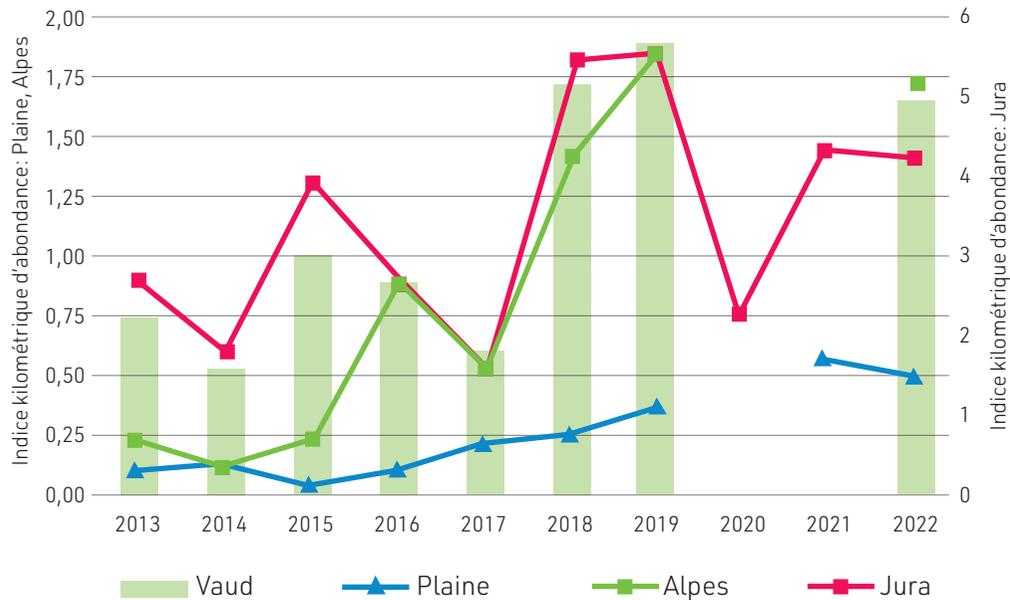
Total 2022: CHF 0.-





## Effectifs

En 2020, les comptages nocturnes au phare n'ont pas pu être effectués normalement en raison des restrictions sanitaires liées au COVID-19. En 2021, ce sont des glissements de terrain dans les Alpes qui ont empêché des comptages normaux. Les résultats 2022 montrent malgré tout, comme les autres années, que les effectifs de cerfs estimés sur la base de comptages ou comptés diffèrent entre les Alpes, la Plaine et le Jura.

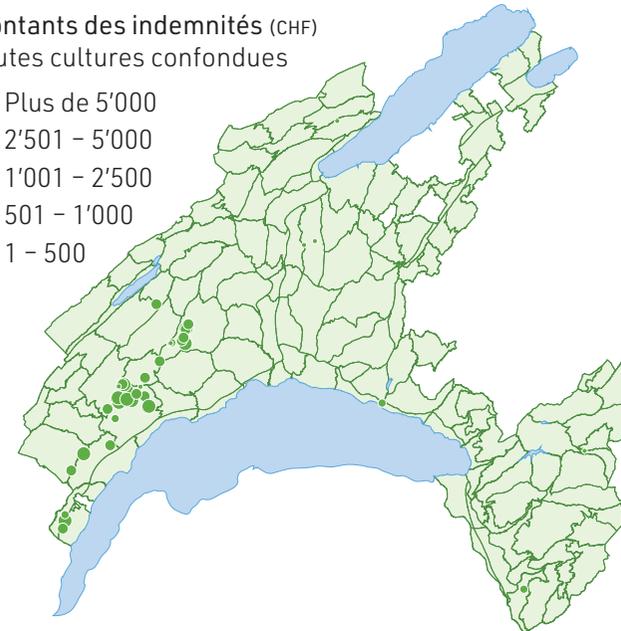


## Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

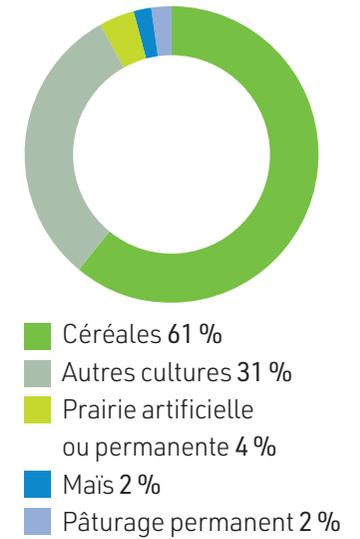
Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

Montants des indemnités (CHF)  
Toutes cultures confondues

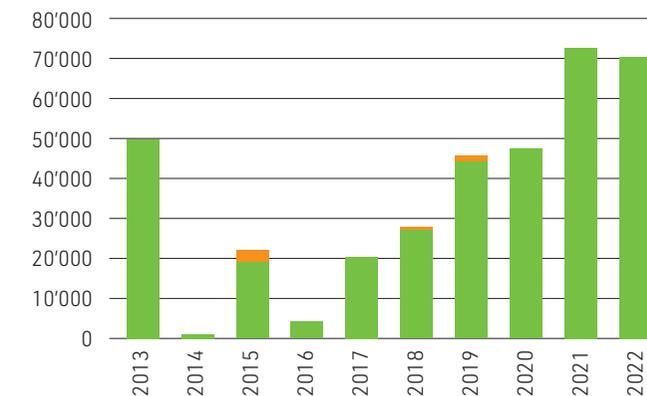
- Plus de 5'000
- 2'501 - 5'000
- 1'001 - 2'500
- 501 - 1'000
- 1 - 500



Cultures touchées



## Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2022:  
CHF 0.-

Total indemnisation 2022:  
CHF 70'284.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

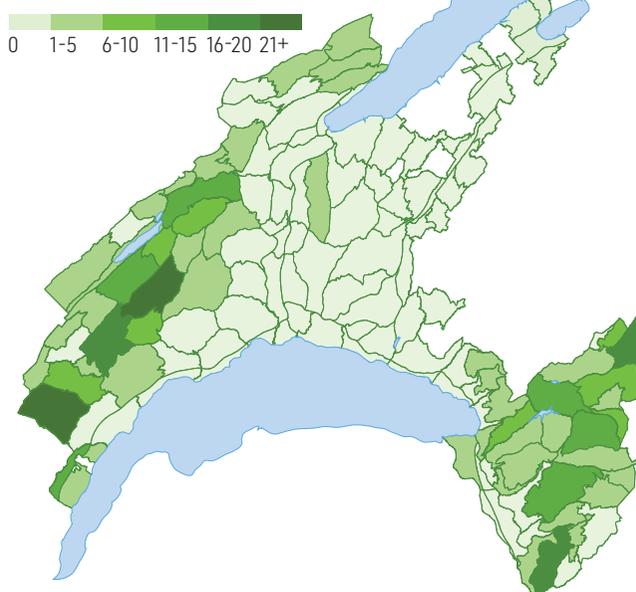
### Plan de tir 2022

- Total des attributions 2022: 463 cerfs dont
- 158 pour la chasse en équipe dans les Alpes
  - 268 pour la chasse en équipe dans le Jura
  - 37 pour la chasse individuelle

### Répartition des prélèvements par la chasse

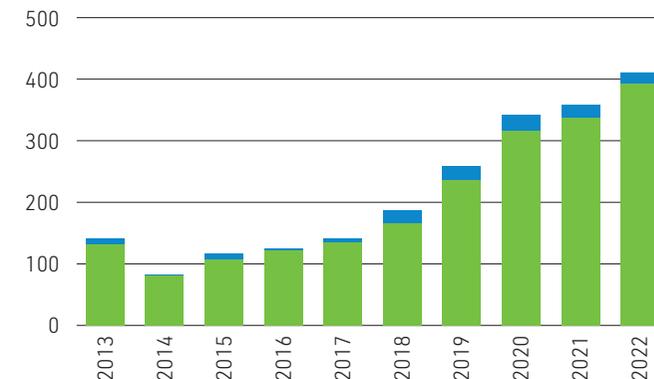
	Nombre	Proportion
Mâle	90	23 %
Femelle	138	35 %
Faon et animal d'une année	166	42 %
Total des prélèvements 2022: 394 cerfs		

### Chasse 2022-2023



## Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

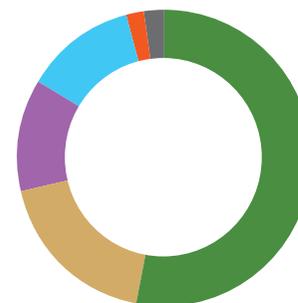
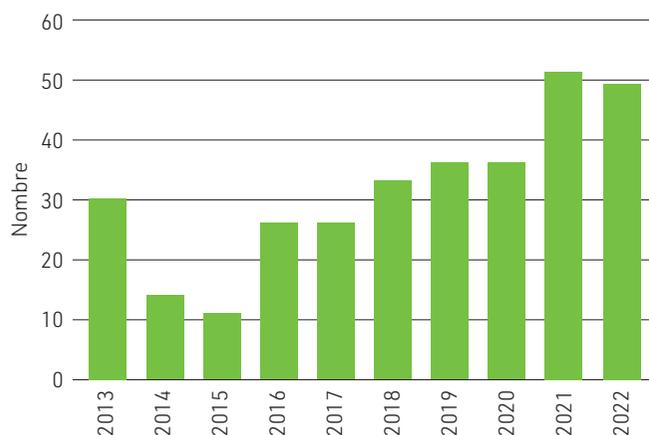


Total tirs de gestion 2022 : 18 cerfs

## Autres causes de mortalité

Total 2022: 49 cerfs

Cause principales:  
trafic automobile,  
proie de loup



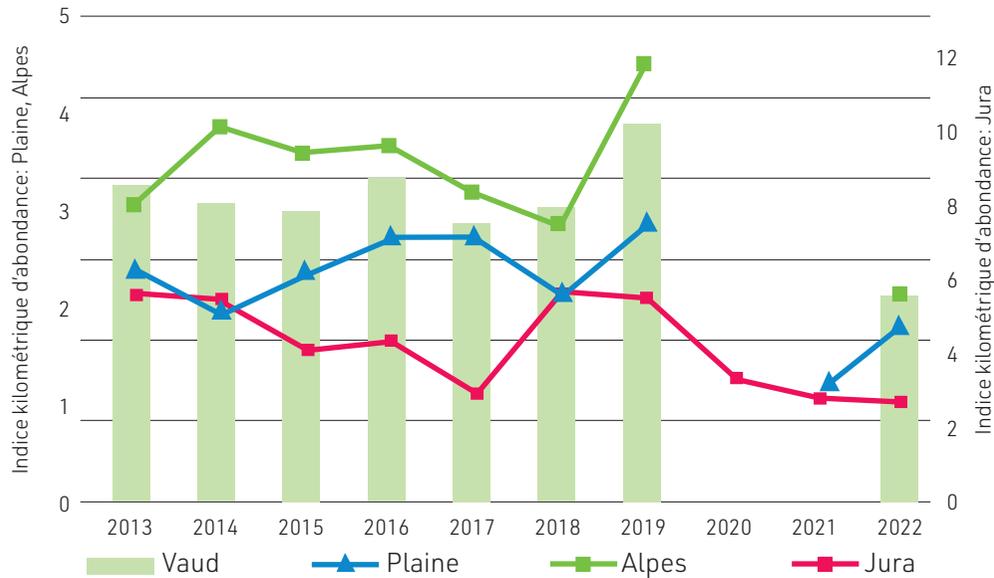
### Causes de mortalité

- Trafic automobile 26
- Proie de loup 9
- Autre 7
- Autres accidents, avalanches, chutes 6
- Âge, maladie, faiblesse 1
- Blessure par balle 1



## Effectifs

En 2020, les comptages nocturnes au phare n'ont pas pu être effectués normalement en raison des restrictions sanitaires liées au COVID-19. En 2021, ce sont des glissements de terrain dans les Alpes qui ont empêché des comptages normaux. Les résultats 2022 montrent notamment une baisse significative des effectifs de chevreuils en Plaine, lié à l'effort de régulation souhaité pour atteindre les objectifs sylvicoles définis dans le concept cantonal forêt-gibier.

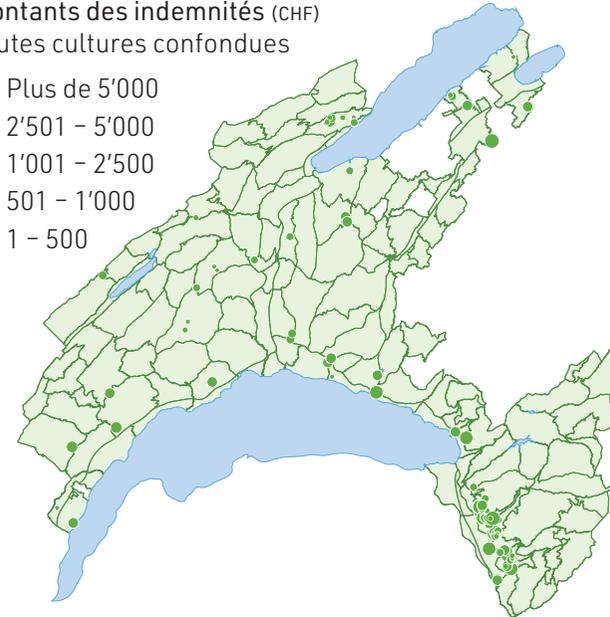


## Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

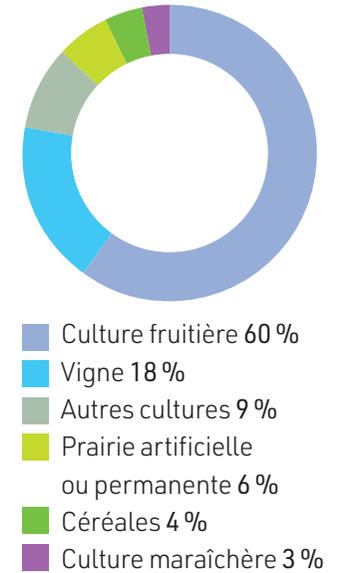
Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

### Montants des indemnités (CHF) Toutes cultures confondues

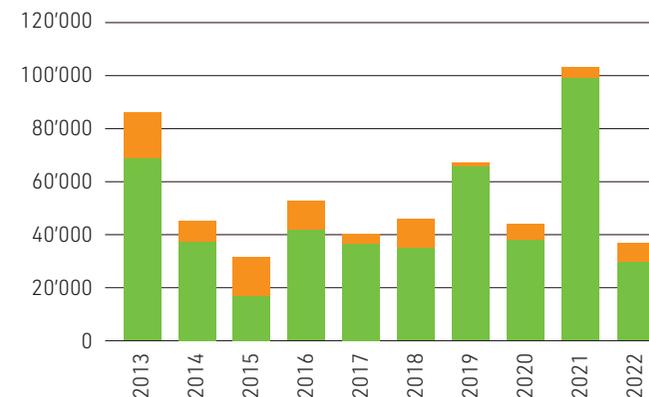
- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500



### Cultures touchées



### Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2022:  
CHF 7'402.-

Total indemnisation 2022:  
CHF 29'217.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

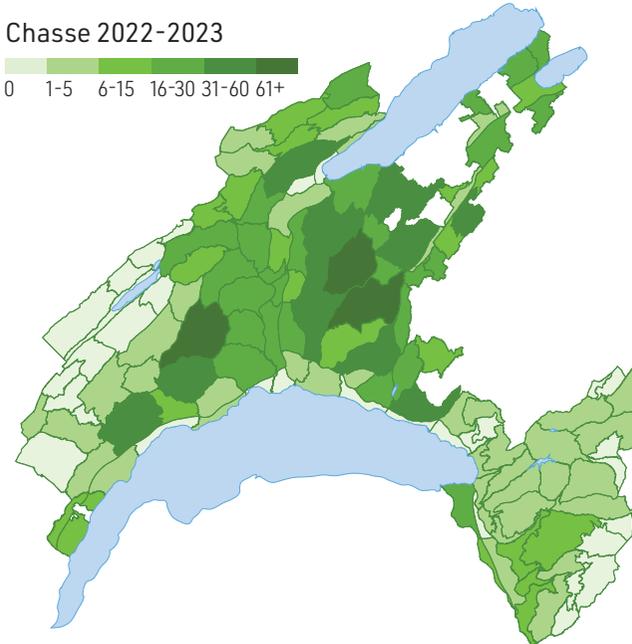
### Plan de tir 2022

Total attributions 2022 : 3 chevreuils, dont au moins 1 jeune de l'année, par chasseur

### Répartition des prélèvements par la chasse

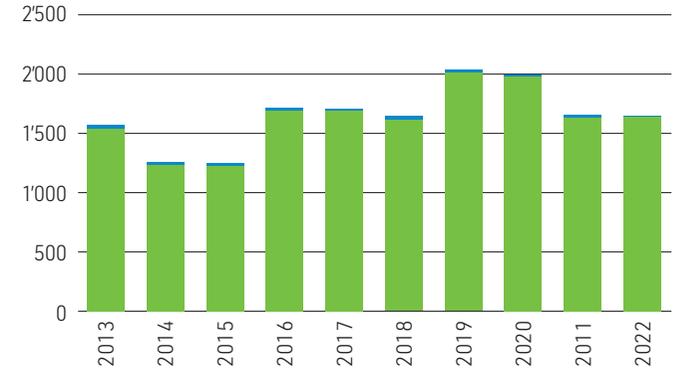
	Nombre	Proportion
Mâle	522	32 %
Femelle	579	35 %
Faon et animal d'une année	531	33 %
Total des prélèvements 2022: 1'632 chevreuils		

### Chasse 2022-2023



## Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

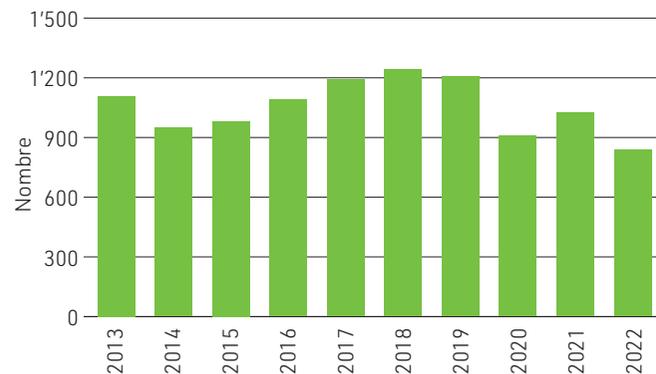


Total tirs de gestion 2022 : 14 chevreuils

## Autres causes de mortalité

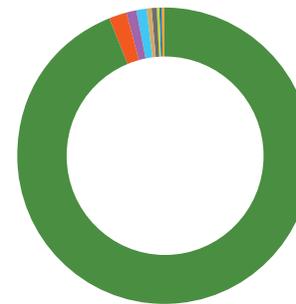
Total 2022 : 844 chevreuils

Cause principale: trafic automobile



### Causes de mortalité

- Trafic automobile 792
- Âge, maladie, faiblesse 15
- Autre 12
- Autres accidents, avalanches, chutes 9
- Proie de lynx 6
- Blessures par balles 3
- Trafic ferroviaire 3
- Machine agricole 3
- Tué par les chiens 1

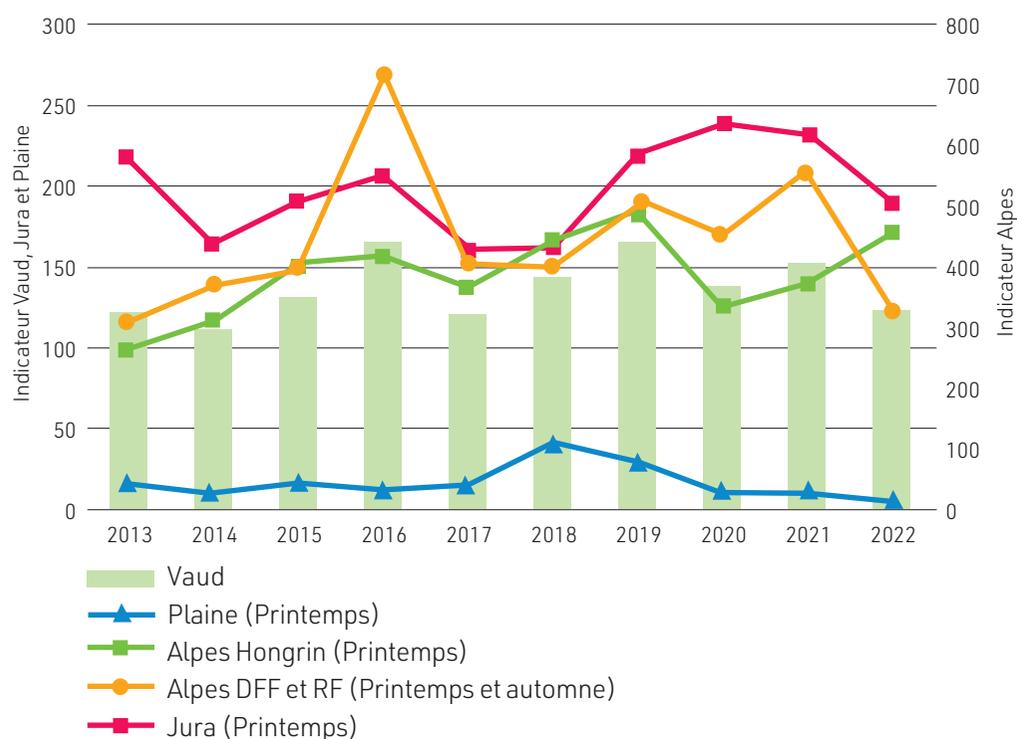


# ESPÈCES CHASSÉES CHAMOIS



## Effectifs

En 2022, comme les autres années, les effectifs estimés de chamois diffèrent entre les Alpes, la Plaine et le Jura. Dans les Alpes, les effectifs de chamois dénombrés sont en baisse dans les zones de protection (DFF et réserves de faune).

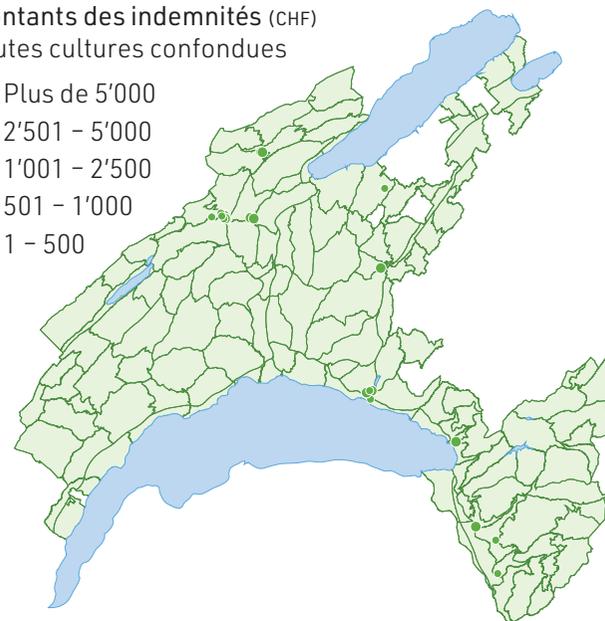


## Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

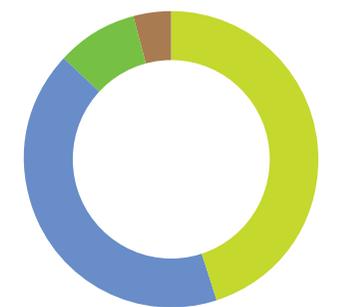
Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

### Montants des indemnités (CHF) Toutes cultures confondues

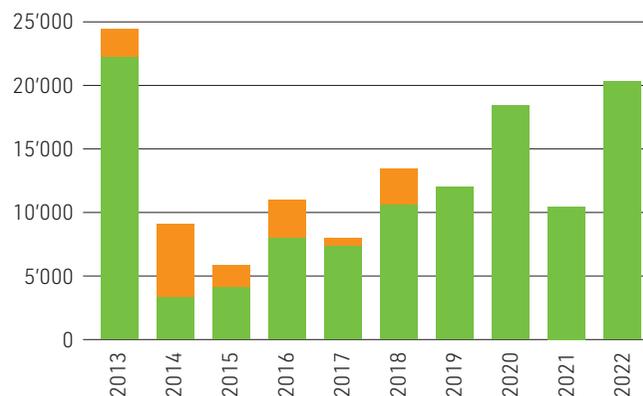
- Plus de 5'000
- 2'501 - 5'000
- 1'001 - 2'500
- 501 - 1'000
- 1 - 500



### Cultures touchées



### Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2022: 0.-

Total indemnisation 2022:  
CHF 20'445.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)

# ESPÈCES CHASSÉES CHAMOIS



## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

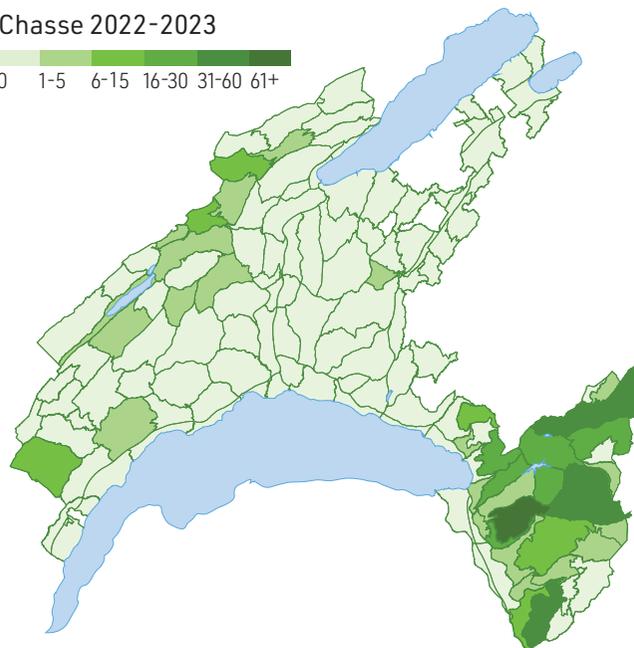
### Plan de tir 2022

Total attributions 2022: 208 chamois dont 180 dans les Alpes (y compris Chablais) et 28 dans le Jura (y compris pied du Jura) et plaine.

### Répartition des prélèvements par la chasse

	Nombre	Proportion
Mâle	69	36 %
Femelle	72	38 %
Faon et animal d'une année	51	27 %
Total des prélèvements 2022 : 192 chamois		

### Chasse 2022-2023



## Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

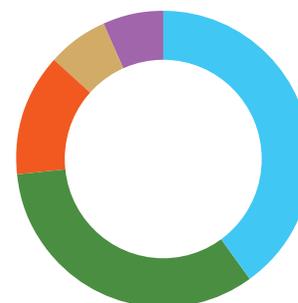
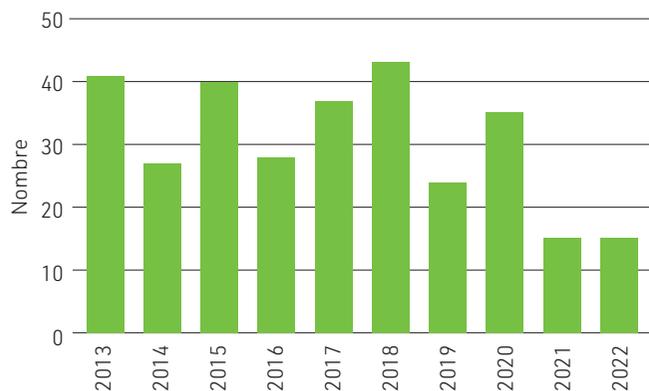


Total tirs de gestion 2022 : 5 chamois

## Autres causes de mortalité

Total 2022: 15 chamois

Cause principale:  
trafic automobile



### Causes de mortalité

- Autres accidents, avalanches, chutes 6
- Trafic automobile 5
- Âge, maladie, faiblesse 2
- Proie de lynx 1
- Autre 1



## Effectifs

Les effectifs sont estimés indirectement par les dommages aux cultures, la mortalité sur les routes et les observations de terrain.

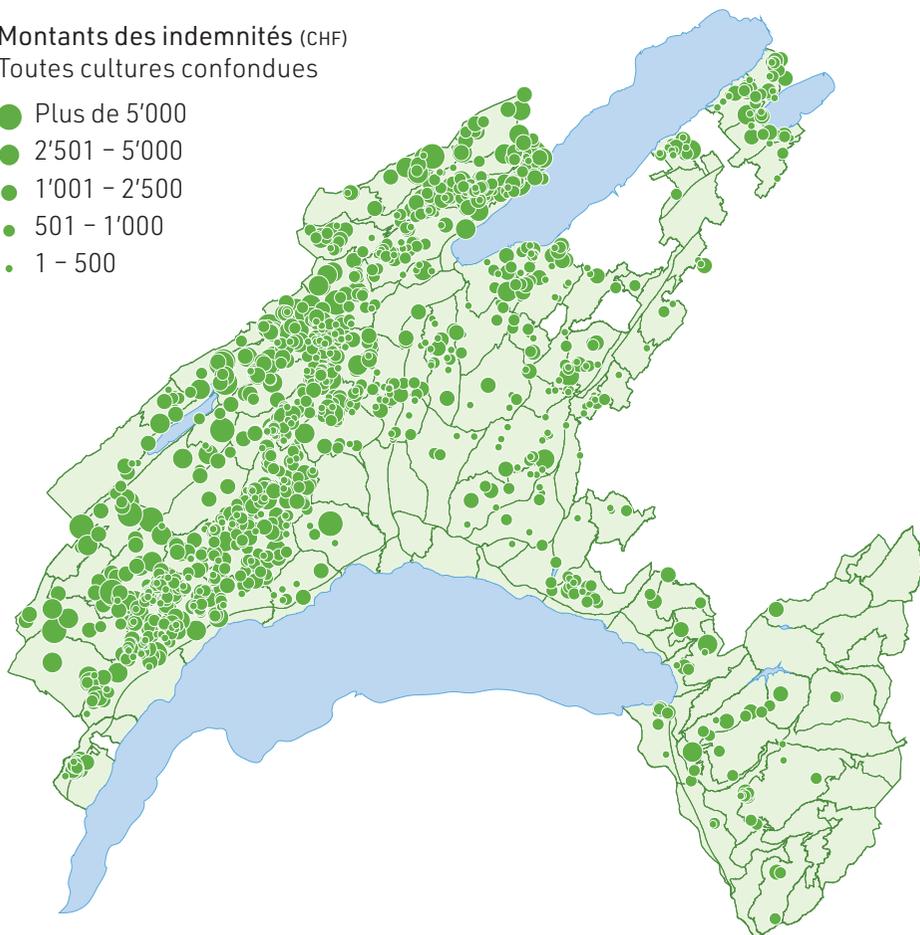
### Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

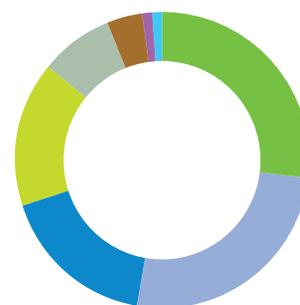
Montants des indemnités (CHF)

Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 - 5'000
- 1'001 - 2'500
- 501 - 1'000
- 1 - 500

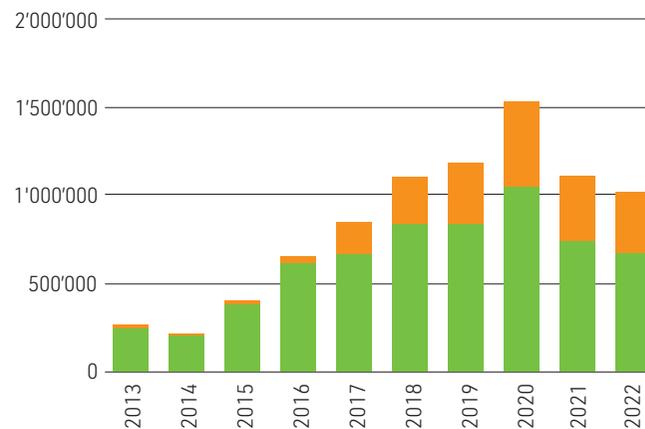


### Cultures touchées



- Céréales 27 %
- Pâturage permanent 26 %
- Maïs 17 %
- Prairie artificielle ou permanente 16 %
- Autres cultures 8 %
- Pomme-de-terre 4 %
- Culture maraîchère 1 %
- Vigne 1 %

### Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2022:  
CHF 347'454.- pour l'achat,  
la pose et l'entretien de  
clôtures électriques

Total indemnisation 2022:  
CHF 668'348.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

### Plan de tir 2022

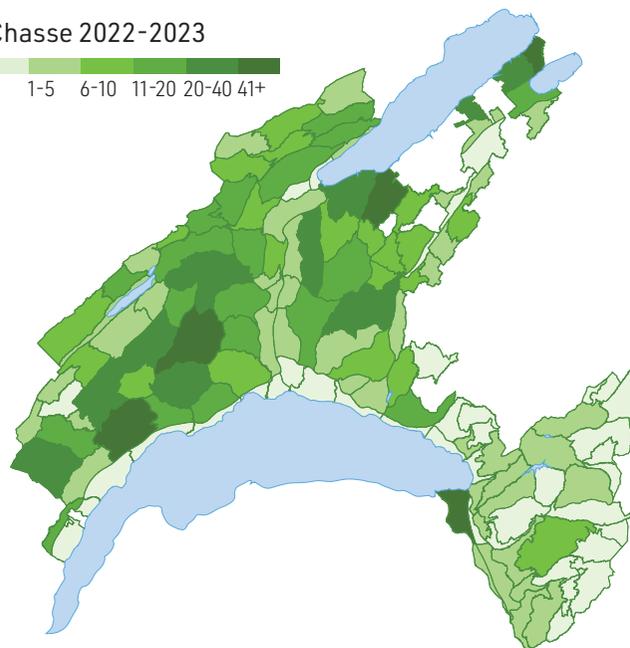
Les chasseurs ont été autorisés à chasser en battue, avec chiens, à l'affût ou à l'approche, de septembre 2022 à janvier 2023. Ils ont également été autorisés à pratiquer des tirs à l'affût ou à l'approche, en juin, juillet et août 2022, sans chien, hors forêt, à l'aube et au crépuscule. La chasse a été prolongée au 11 février 2023 dans les zones à risque, en raison de l'importance des dommages aux cultures, prairies et pâturages.

Total attributions 2022: pas de limite

### Répartition des prélèvements par la chasse

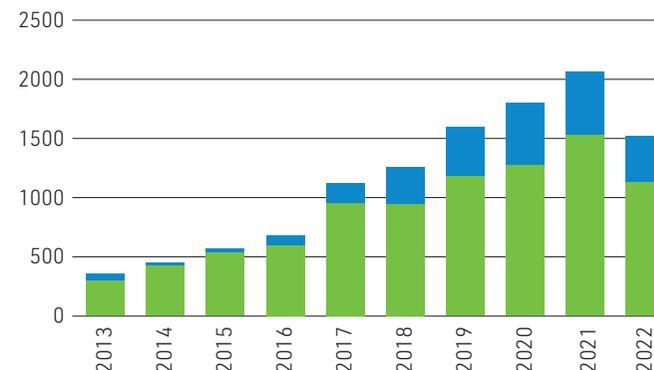
	Nombre	Proportion
Verrat	313	28%
Laie	303	27%
Jeune	506	45%
Indéterminé	7	
<b>Total des prélèvements 2022: 1'129 sangliers</b>		

Chasse 2022-2023



## Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

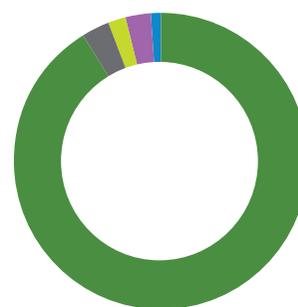
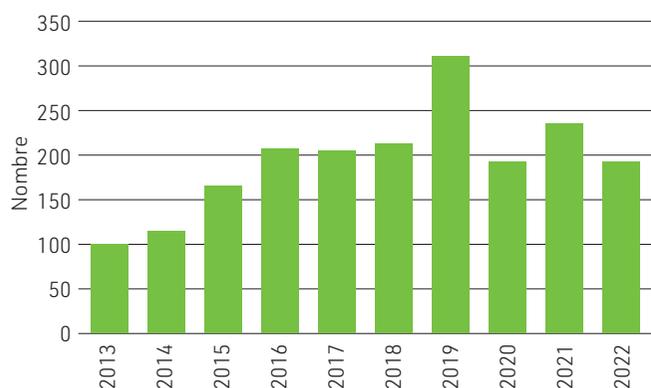


Total tirs de gestion 2022: 392 sangliers

## Autres causes de mortalité

Total 2022: 192 sangliers

Cause principale:  
trafic automobile



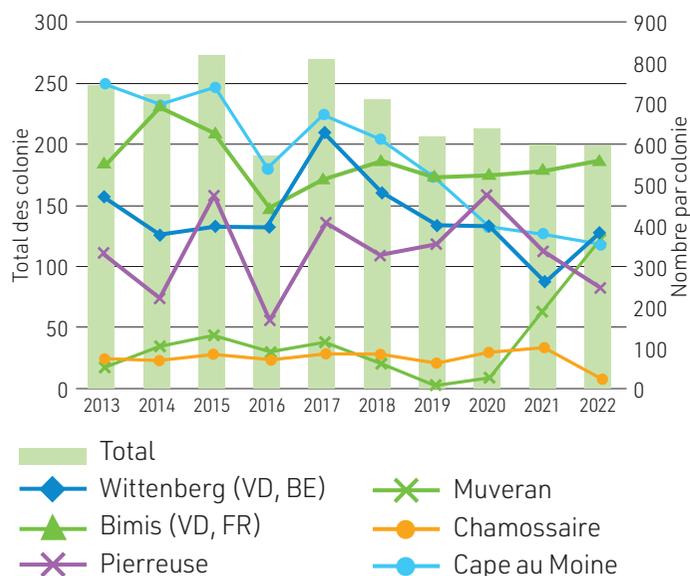
### Causes de mortalité

- Trafic automobile 175
- Blessures par balles 6
- Trafic ferroviaire 4
- Autre 5
- Machine agricole 2



## Effectifs

Les colonies de bouquetins sont dénombrées annuellement, au printemps. En 2022 comme chaque année, les recensements des colonies de la Cape au Moine, de la Pierreuse, du Wittenberg, de Chamossaire, des Bimis et du Grand Muveran se sont déroulés en collaboration avec le canton de Berne.

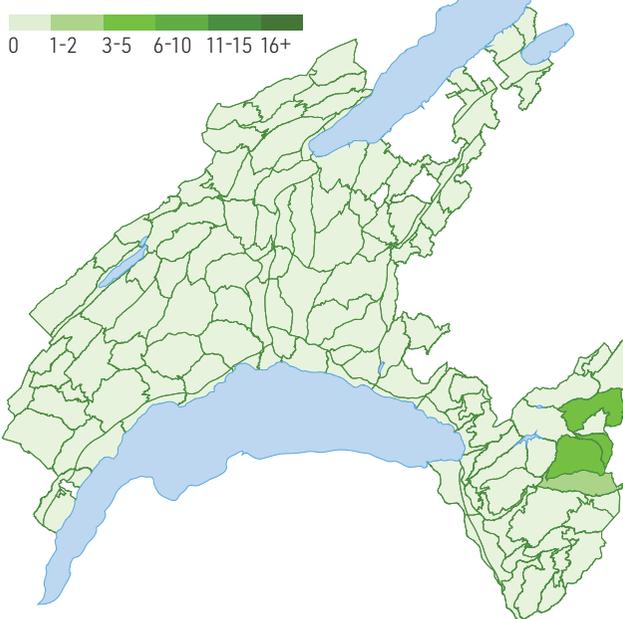


## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

### Plan de tir 2022

Total attributions 2022: 17 bouquetins dans 3 colonies

### Chasse 2022-2023

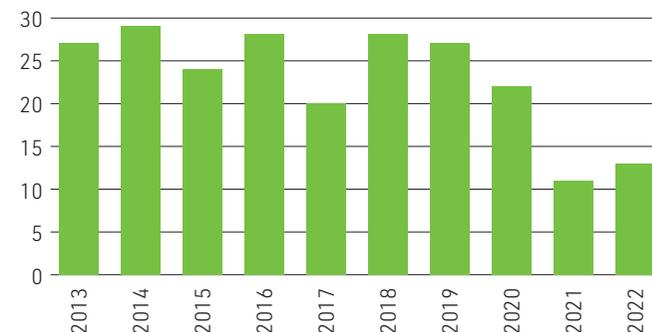


## Répartition des prélèvements par la régulation

	Nombre	Proportion
Mâle	8	62 %
Femelle	5	38 %
Faon et animal d'une année	0	0 %
<b>Total des prélèvements 2022: 13 bouquetins</b>		

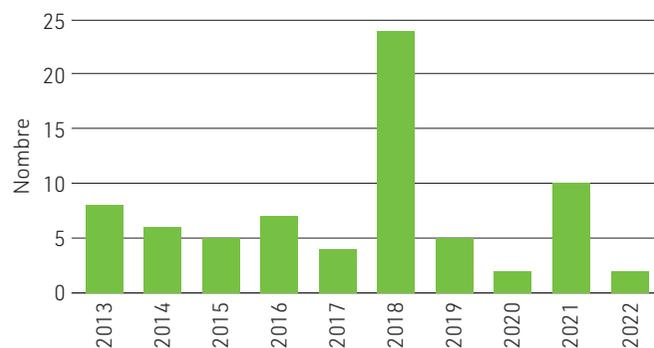
## Tirs de régulation

■ Prélèvements par les chasseurs



## Autres causes de mortalité

Total 2022: 2 bouquetins



### Causes de mortalité

- Autres accidents, avalanches, chutes 1
- Âge, maladie, faiblesse 1

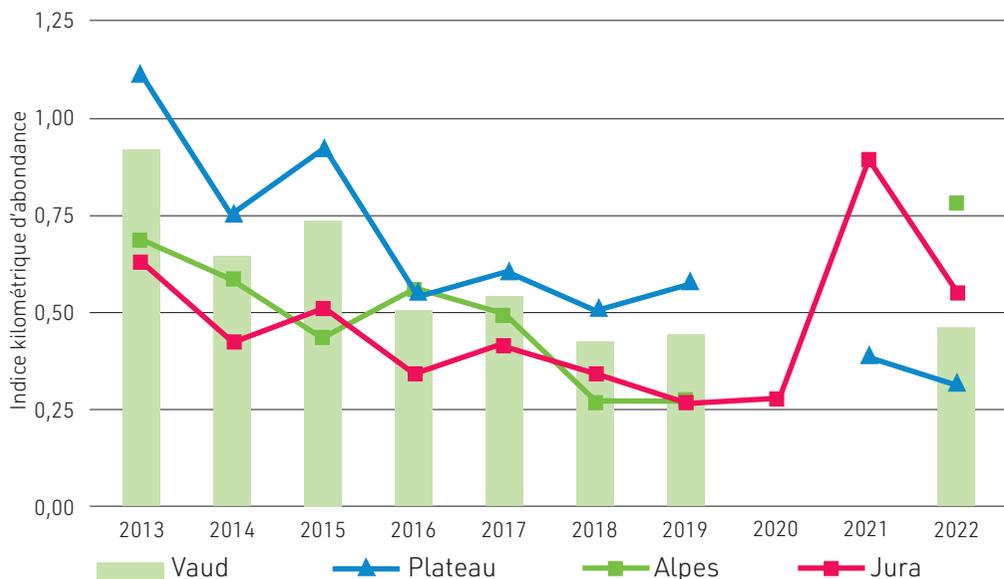


## Effectifs

Depuis 1991, les lièvres bruns sont recensés en Suisse sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement. Les comptages sont effectués au printemps, de nuit, à l'aide de projecteurs, selon la méthode dite de «taxation de surface».

Le canton de Vaud effectue des opérations de recensement dans les secteurs de la plaine de l'Orbe et de Commugny depuis 1991, dans ceux de Bioley-Orjulaz et Noville depuis 1994. En 2022, 35 lièvres ont été recensés à Commugny, 27 à Bioley-Orjulaz, 53 dans la plaine de l'Orbe et 60 dans la plaine du Rhône, à Noville. Le canton dénombre également les lièvres par comptages linéaires sur d'autres secteurs.

En général, la situation du lièvre brun est mauvaise.



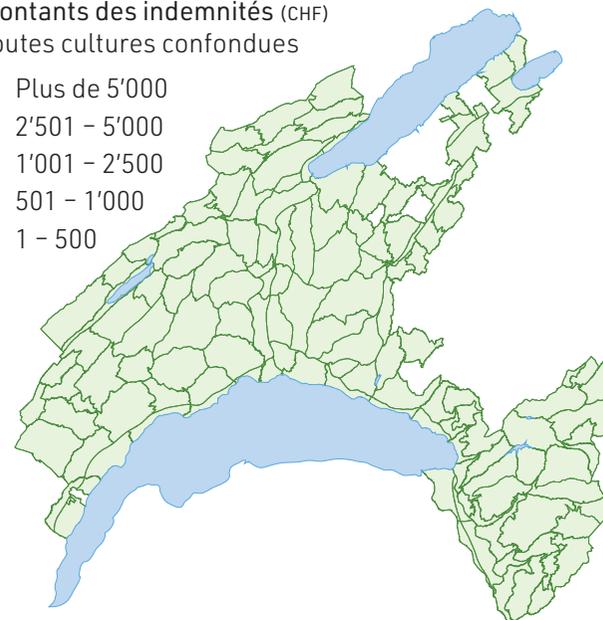
En 2020, les comptages nocturnes au phare n'ont pas pu être effectués normalement en raison des restrictions sanitaires liées au COVID-19. En 2021, ce sont des glissements de terrain dans les Alpes qui ont empêché des comptages normaux.

## Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

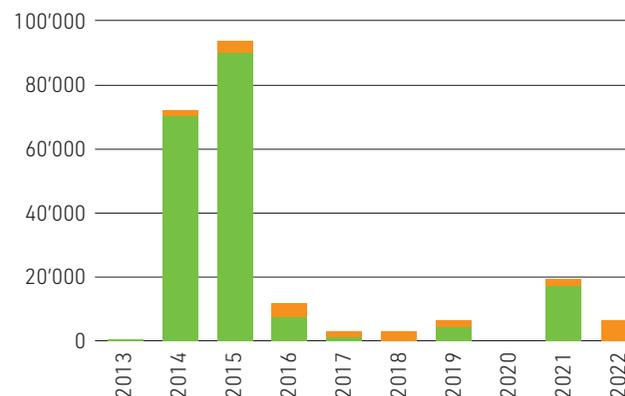
Montants des indemnités (CHF)  
Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500



Cultures touchées  
Pas de dégâts  
indemnisés en 2022

## Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2022:  
CHF 6'302.-

Total indemnisation 2022:  
CHF 0.-

■ Prévention (CHF)  
■ Indemnisation (CHF)



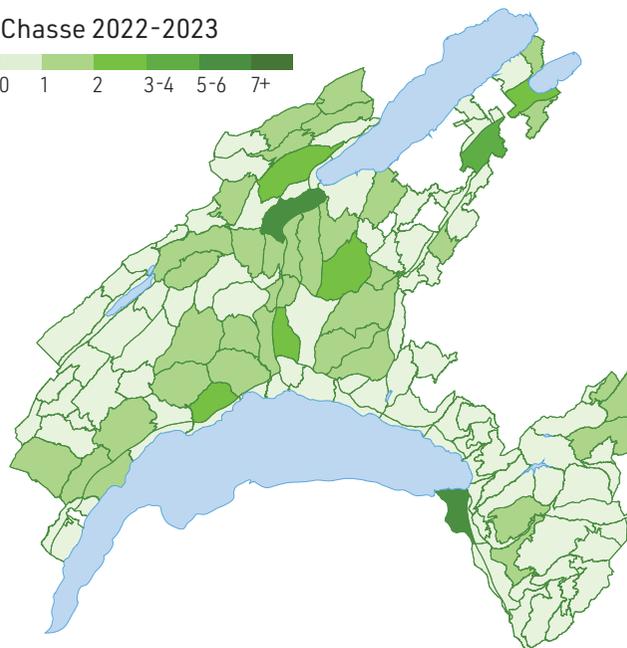
## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

Plan de tir 2022

Total attributions 2022: 1 lièvre par chasseur

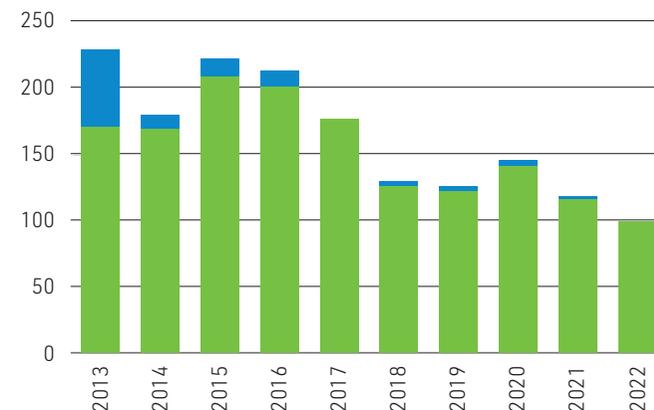
## Répartition des prélèvements par la chasse

Chasse 2022-2023



## Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion



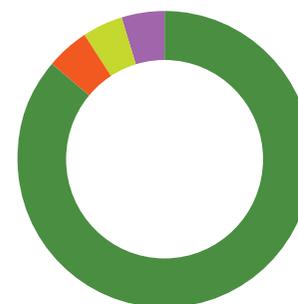
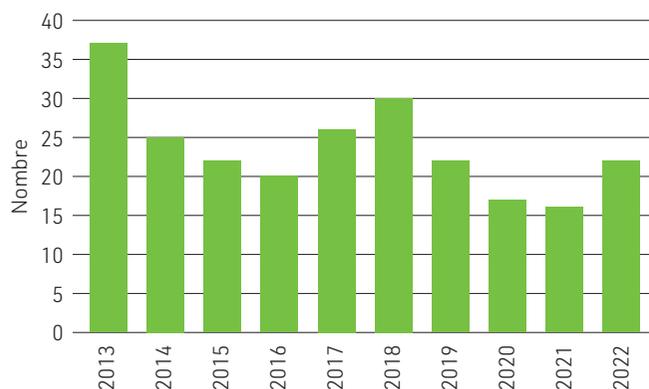
Total prélèvements par la chasse 2022: 93 lièvres

Total tirs de gestion 2022: pas de tir de gestion

## Autres causes de mortalité

Total 2022: 22 lièvres

Cause principale:  
trafic automobile



Causes de mortalité

- Trafic automobile 19
- Âge, maladie, faiblesse 1
- Trafic ferroviaire 1
- Autre cause 1



## Effectifs

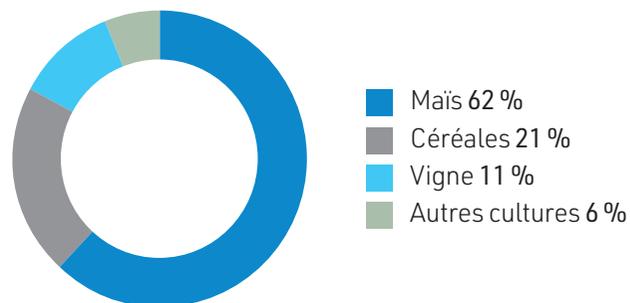
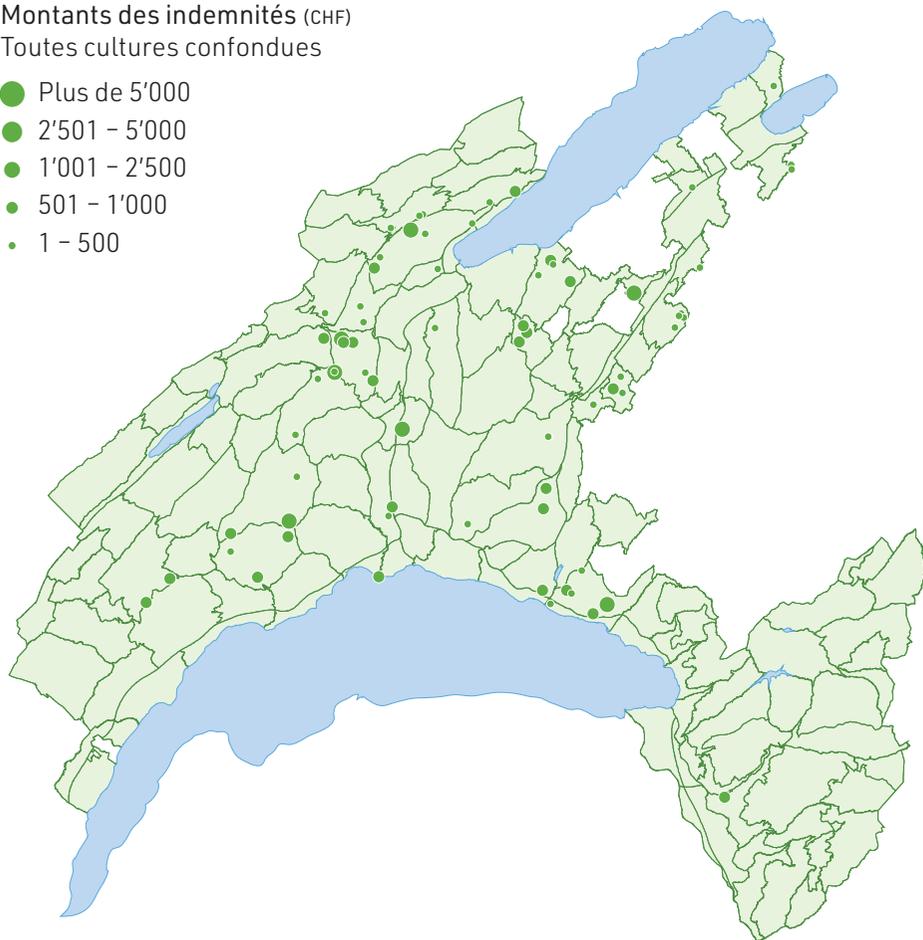
Les effectifs sont estimés indirectement par les dommages aux cultures, la mortalité sur les routes et les observations de terrain.

## Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

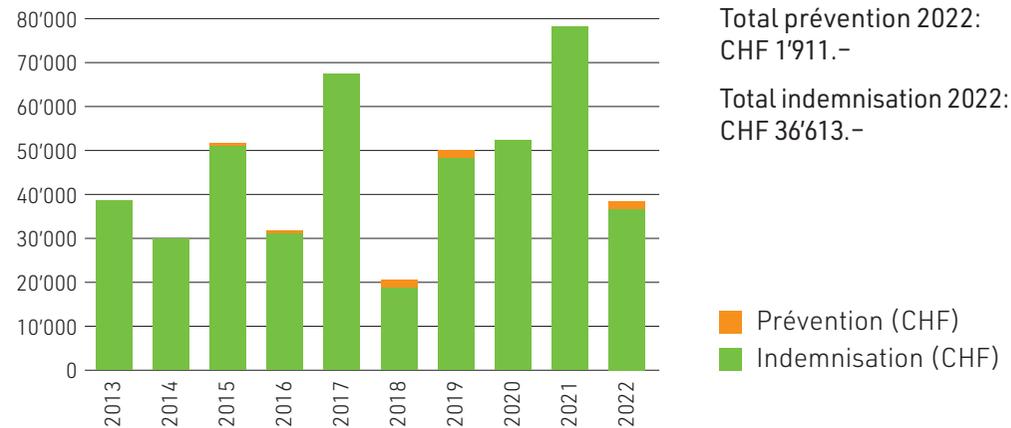
Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

Montants des indemnités (CHF)  
Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 - 5'000
- 1'001 - 2'500
- 501 - 1'000
- 1 - 500



## Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues





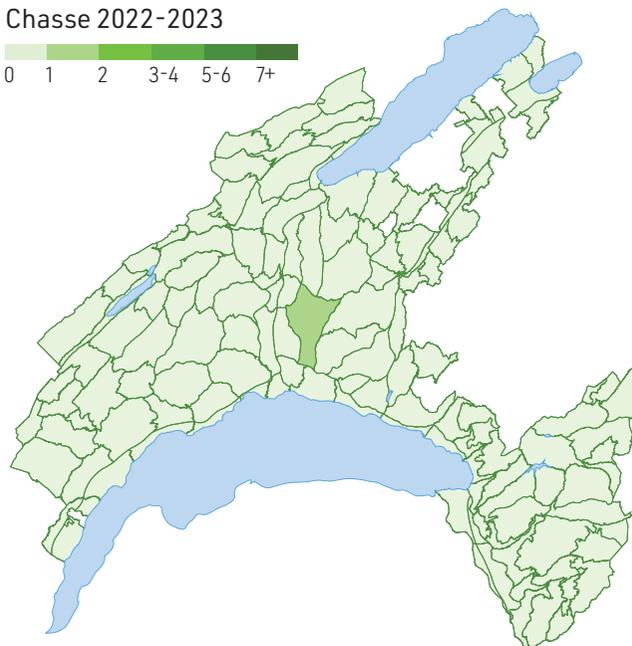
## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

Plan de tir 2022

Total attributions 2022: pas de limite

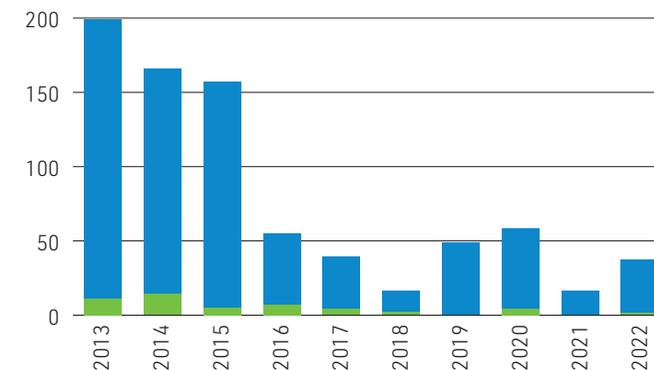
## Répartition des prélèvements par la chasse

Chasse 2022-2023



## Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion



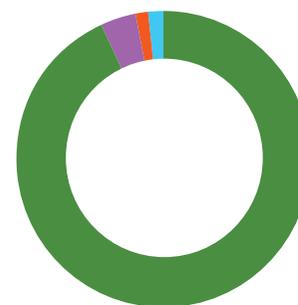
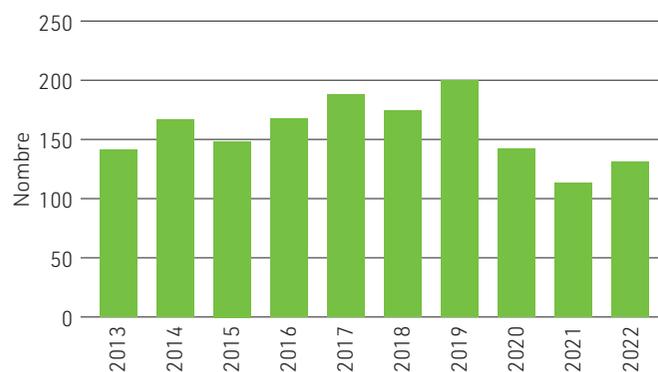
Total prélèvements par la chasse 2022 : 1 blaireau

Total tirs de gestion 2022 : 36 blaireaux

## Autres causes de mortalité

Total 2022: 132 blaireaux

Cause principale:  
trafic automobile



### Causes de mortalité

- Trafic automobile 123
- Autre cause 5
- Âge, maladie, faiblesse 2
- Autres accidents, avalanches, chutes 2

# ESPÈCES CHASSÉES BÉCASSE



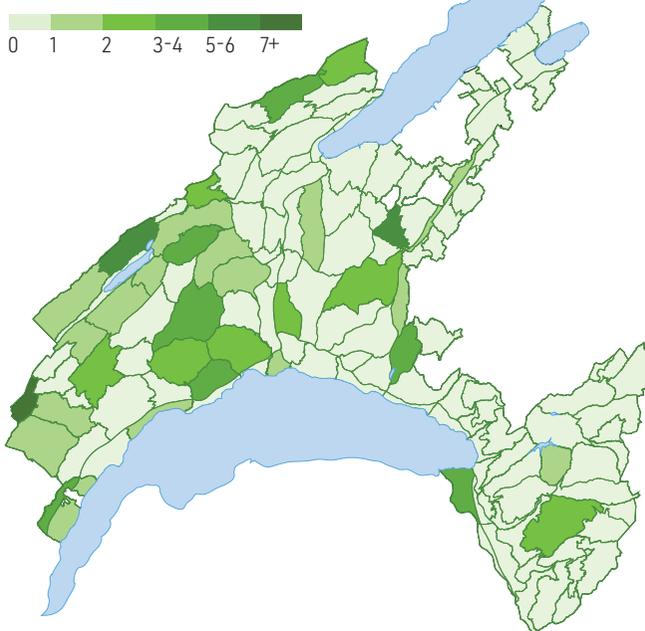
## Suivis

Sur les 133 sites du monitoring national prospectés en 2022, 47 % étaient occupés par la Bécasse des bois. Pour la première fois depuis 2001, l'OFEV a réajusté les régions biogéographiques de la Suisse (OFEV, 2022), ce qui concerne également certains de nos sites. Les tendances sont cependant restées similaires dans toutes les régions biogéographiques. Les régions « Jura » et « Versant nord des Alpes » continuent de présenter les taux d'occupation les plus élevés. Dans les rapports des années précédentes, contrairement à l'année en cours, aucune indication n'avait été relevée sur le Plateau concernant la Bécasse des bois. Un site du Plateau est désormais occupé; cela est lié à la révision des régions biogéographiques. Jusqu'à cette révision, un site régulièrement occupé du « Plateau » était attribué au « Versant nord des Alpes ». Sur le Plateau, la Bécasse des bois est donc quasiment absente en tant qu'oiseau nicheur. Ce sont surtout des migrateurs et, dans une moindre mesure des hivernants, qui sont observés sur le Plateau. Source: Auchli, N. & S. Wechsler (2022) : Monitoring national de la Bécasse des bois 2022. Station ornithologique suisse, Sempach.

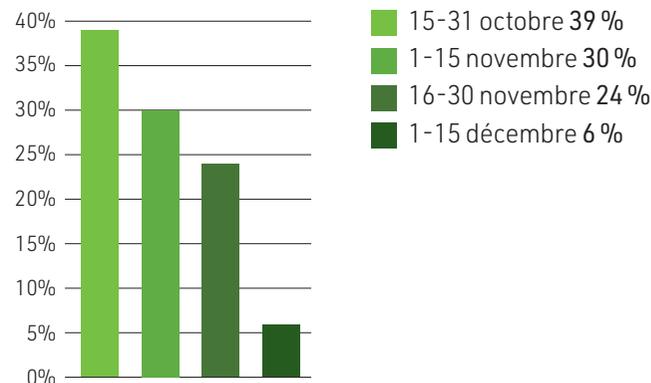
## Plan de tir et prélèvements 2022

Total attributions 2022: par chasseur, au maximum 2 bécasses par jour et 10 bécasses par année, du 20 octobre au 13 décembre.

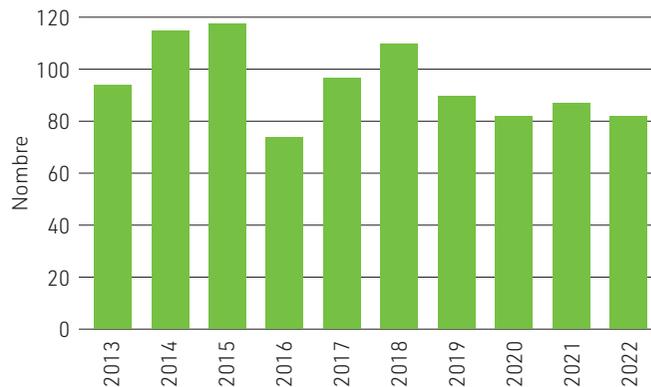
### Chasse 2022-2023



## Tirs de chasse 2022 par mois



## Tirs de chasse



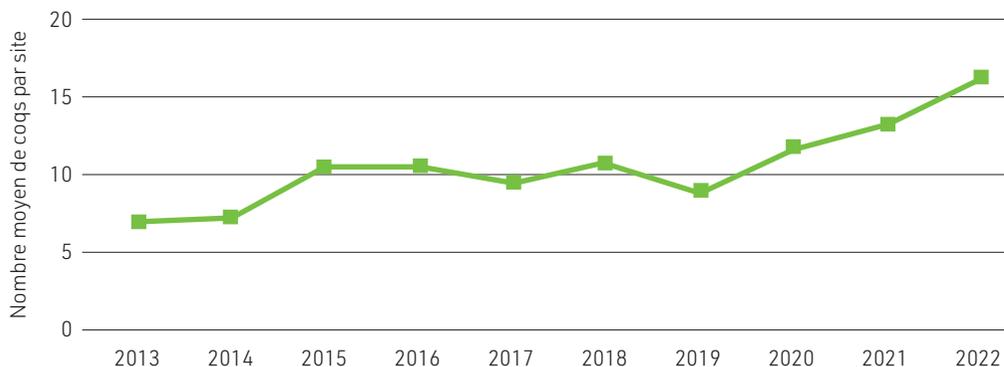
Total prélèvements par la chasse 2022: 82 bécasses



Photo Jean-Lou Zimmermann



## Effectifs



## Indice de reproduction

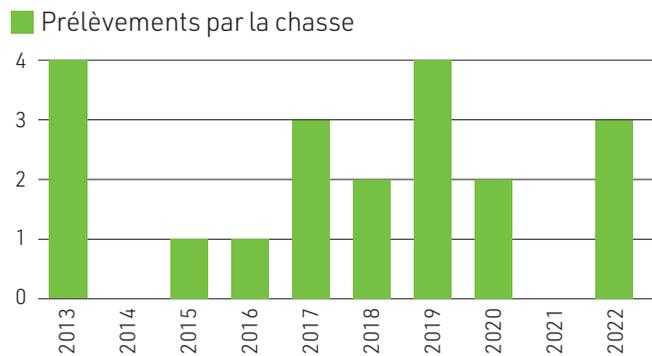


## Plan de tir et prélèvements 2022

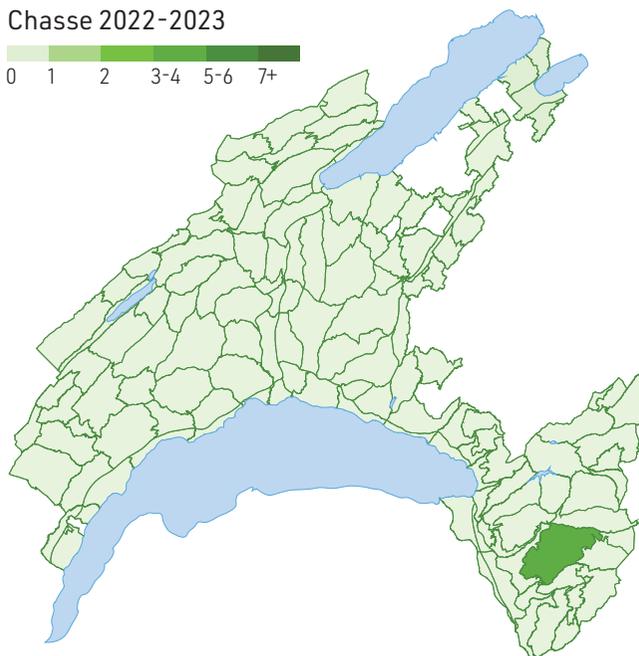
L'indice de reproduction (1.78 juvénile par poule) était suffisant pour ouvrir la chasse du tétras-lyre.

Total attribution 2022 : 10 coqs au maximum, à raison d'un coq par chasseur.

## Tirs de chasse



## Chasse 2022-2023



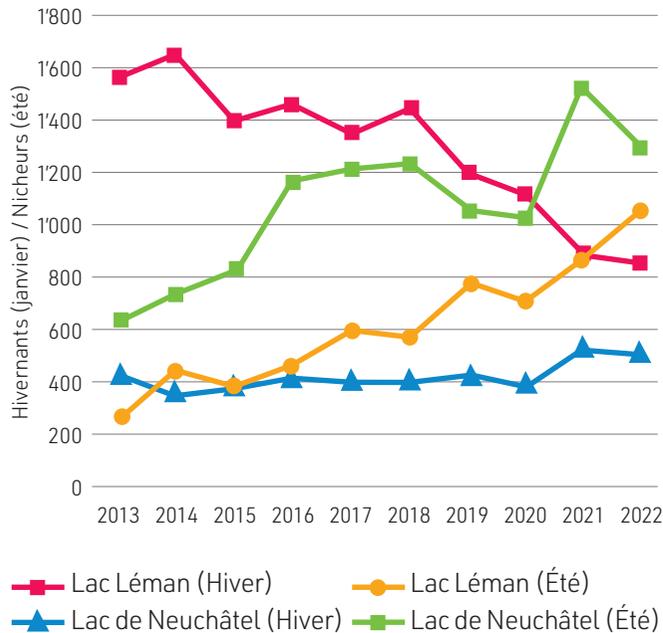
## Mesures de gestion de l'habitat

Deux journées d'entretien des biotopes à tétras-lyre (essartage des vernes) ont été organisées en août 2022. L'une à Arpille où environ trente personnes ont participé (candidats chasseurs, forestiers, surveillants de la faune auxiliaires et chasseurs). La deuxième organisée par la Commission de la Réserve de Taveyanne, où environ 45 personnes étaient présentes (Pro Natura, habitants de Taveyanne et leurs amis).



## Effectifs

En 2022, le nombre d'hivernants estimé par comptage demeure stable sur le Léman et le lac de Neuchâtel. En revanche, la tendance à la hausse des nicheurs se poursuit sur le Léman et, pour la première année, une baisse du nombre de nicheurs s'est produite sur le lac de Neuchâtel.



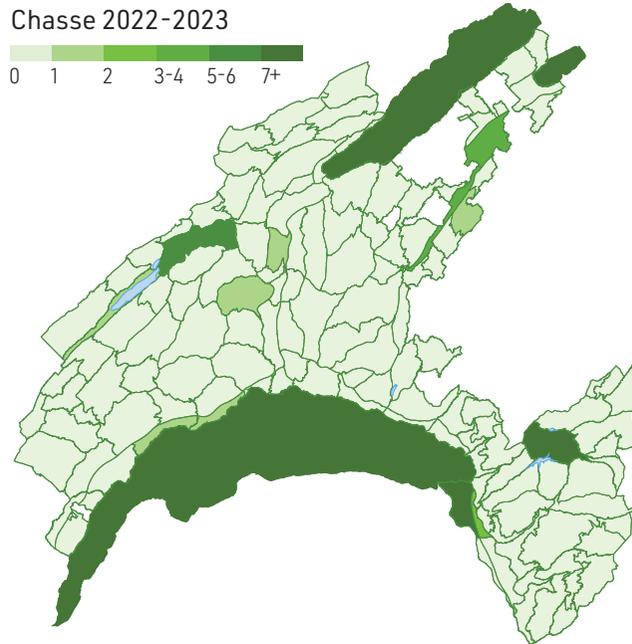
## Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

### Plan de tir 2022

Total attributions 2022: pas de limite sur les cours d'eau ; sur les lacs, chasse autorisée sur le Léman, les lacs de Morat et de Neuchâtel

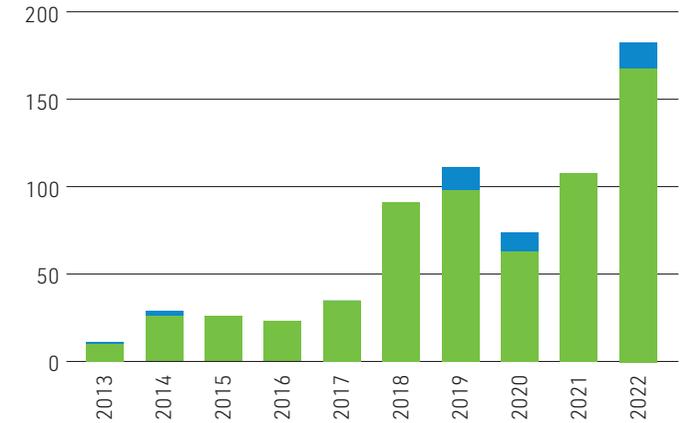
### Répartition des prélèvements par la chasse

#### Chasse 2022-2023



## Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

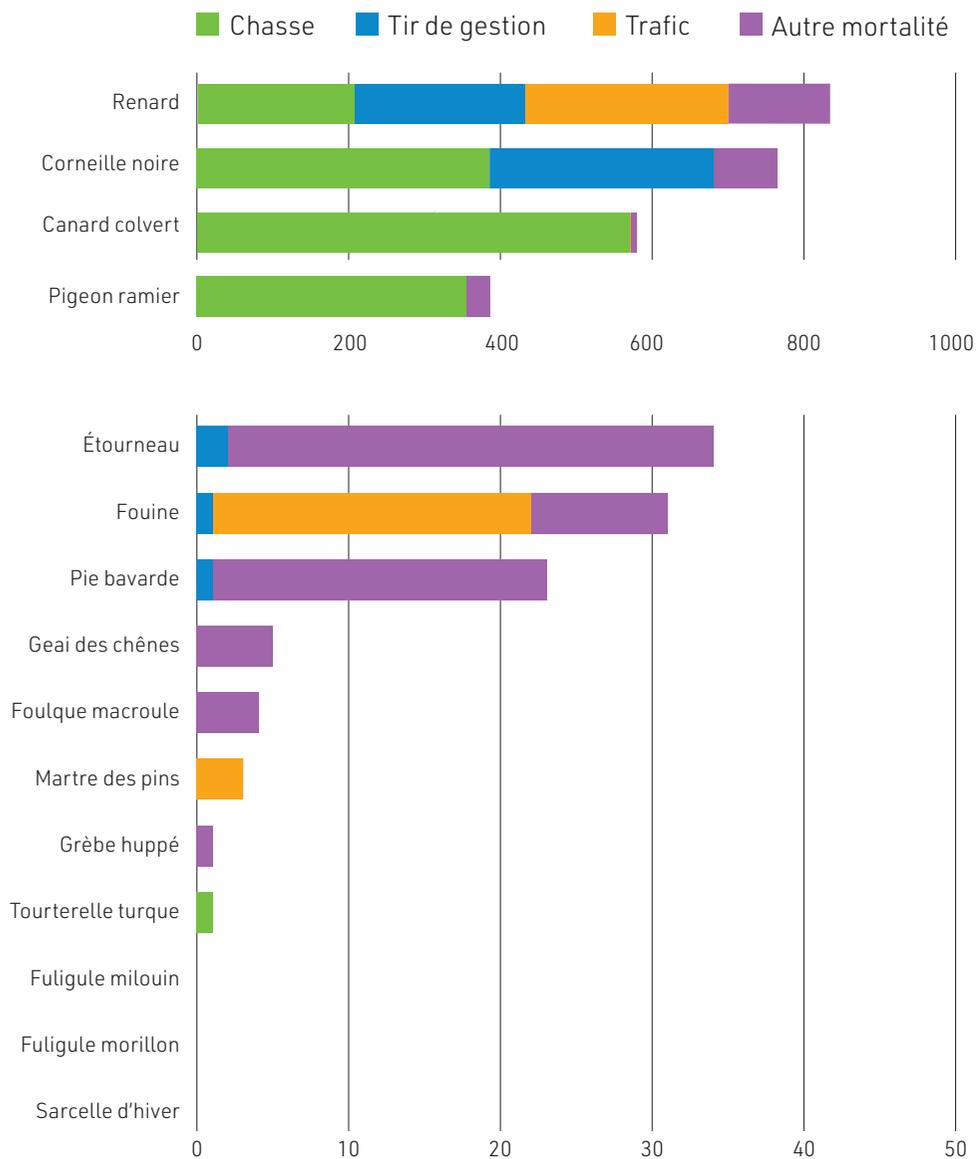


Total prélèvements par la chasse 2022 : 168 cormorans

- sur le lac Léman : 55 cormorans
- sur le lac de Morat : 33 cormorans tirés par les pêcheurs professionnels
- sur le lac de Neuchâtel : 29 cormorans tirés par les pêcheurs professionnels (VD 13, FR 0, NE 16)
- autres territoires vaudois : 51 cormorans

Total tirs de gestion sur le lac de Neuchâtel 2022 : 15 cormorans

# AUTRES ESPÈCES CHASSABLES 2022





## Suivis

Une session déterministe avec des pièges-photos a été effectuée dans l'aire de référence Nord du Rhône durant l'hiver 2021-2022. Cette session a permis d'identifier 37 lynx indépendants, 7 juvéniles d'au moins 5 portées différentes. L'estimation de l'abondance (intervalle de confiance de 95%) correspond à une densité de 5.12 lynx indépendants pour 100 km<sup>2</sup> d'habitat favorable. Celle-ci se situe parmi les plus haute estimées dans l'ensemble de la Suisse.

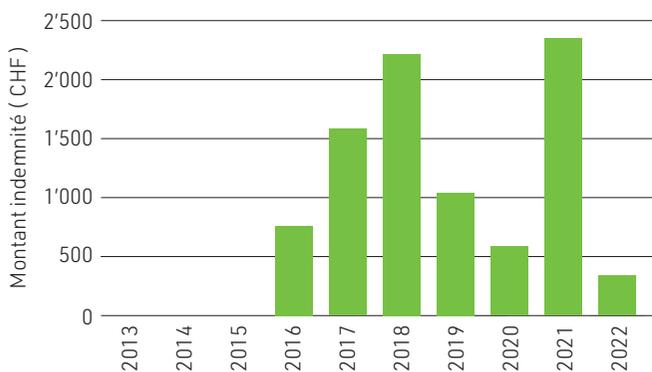
En prenant en compte les différents suivis ainsi que toutes les photos de lynx issues de monitoring opportuniste et fortuit qui ont été transmises au KORA, un total de 1013 photos de lynx ont été prises lors de la période d'étude. Celles-ci représentent un total de 420 événements indépendants et un minimum de 28 lynx indépendants (23 lynx identifiés avec une photo de chaque flanc, 5 lynx identifiés avec seulement le flanc gauche et 3 lynx identifiés avec seulement le flanc droit).

Sources : KORA et BIODIV



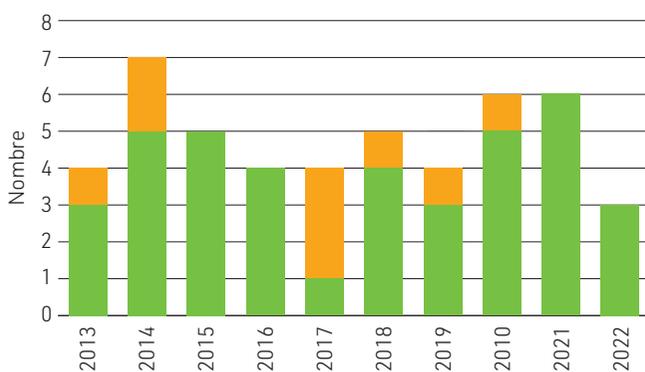
Photo KORA

## Domages aux animaux de rente



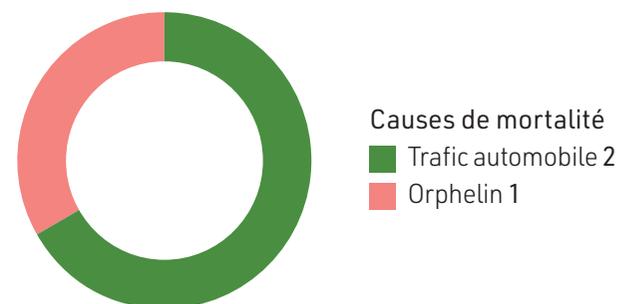
Total indemnités 2022: CHF 332.- pour 1 mouton dans le Jura

## Animaux morts ou retirés de la population



Total 2022: 3 lynx

- Mort
- Translocation





## Suivis

La présence de 26 loups au minimum a pu être certifiée dans le canton en 2022. Cette population comprenait deux meutes bien installées dans le Jura vaudois - la meute du Marchairuz et la meute du Risoud - et quelques individus isolés dans le reste du canton.

À l'automne 2022, avant les tirs de régulation portant sur deux individus, la meute du Marchairuz comprenait le couple reproducteur, cinq adultes et subadultes et sept louveteaux. Fin 2022, la meute du Risoud était composée du couple reproducteur, de un à deux subadultes et de trois louveteaux. Sources : KORA, FJML sur mandat de DGE-BIODIV.



Loup adulte, Jura vaudois.

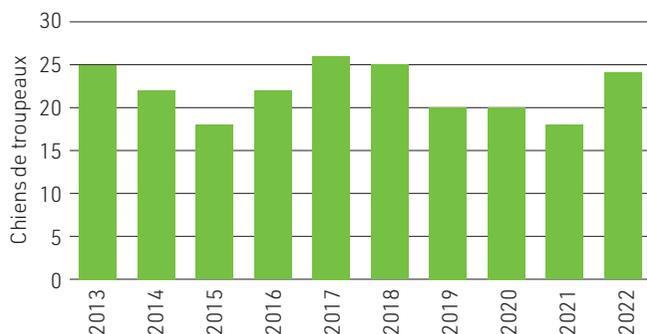
## Mesures de prévention des dommages

La Fondation Jean-Marc Landry a poursuivi son travail d'accompagnement des éleveurs et des bergers sur 50 alpages (de la Dôle au Mollendruz). Le mandat a également porté sur le suivi du comportement des loups vis-à-vis du bétail, soit à l'aide d'appareils de vision nocturne, soit à l'aide de pièges vidéo ; le suivi des mesures de protection et les tests de mesures d'effarouchement.

En mars 2022, une séance d'information publique sur le thème du loup a été organisée conjointement par le Parc Jura Vaudois et la DGE à Le Vaud et a réuni un public nombreux, composé autant d'acteurs de terrain que d'habitants de la région. Dans la foulée, le Parc, en collaboration avec l'État de Vaud, a réalisé et diffusé dans son périmètre un dépliant précisant le comportement à adopter en cas de rencontre avec un loup.

Dans l'optique de favoriser le dialogue et la recherche de solutions efficaces, la Cheffe du département des finances et de l'agriculture (CDFA) et le Chef du département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (CDJES) ont rencontré le 21 juillet, sur le terrain, des représentants des exploitants, des bergers et des mandataires concernés par la présence du loup dans le Jura vaudois.

## Mesures de prévention des dommages

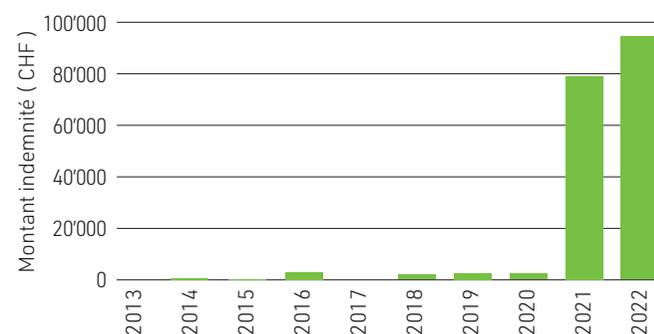


## Tir du loup

- Par décision du 31.08.2021, le DES avait autorisé le tir de 2 jeunes loups de la meute du Marchairuz. Les tirs n'ont pu être effectués qu'en 2022 en raison notamment d'entraves au tir par des citoyens. 1 jeune adulte mâle a été tiré le 18 mars 2022 et 1 jeune mâle le 28 mars 2022.
- Par décision du 26.7.2022, le DJES a autorisé le tir d'un loup isolé dans la région du Pic Chaussy. Le tir n'a finalement pas été effectué, car l'OFEV a contesté l'attaque sur bovins et a recommandé de ne pas procéder à ce tir. Ce loup n'a pas été réobservé.
- Par décision du 20.9.2022, le DJES a autorisé le tir de 3 jeunes loups de la meute du Marchairuz. Les tirs, difficiles à mettre en oeuvre, ont permis de prélever 2 loups. 1 jeune femelle a été tirée le 14.11.2022 et le mâle géniteur (M95) a été abattu le 28.11.2022 (erreur d'identification).

**Total indemnisation 2022: 94'487.-**  
pour 23 bovins, 25 moutons, 10 chèvres

## Dommages aux animaux de rente



# AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES GRAND TÉTRAS



## Suivis

En 2022, 24 places de chant du Jura vaudois ont été recensées, ce qui a permis de dénombrer 61 coqs.



## Mesures de gestion de l'habitat

En 2022, 273 hectares ont été traités dans le cadre du projet de sylviculture du Haut-Jura. 31 arbres habitats ont également été relevés dans le périmètre.



Photo Daniel Gétaz

# CHAUVES-SOURIS



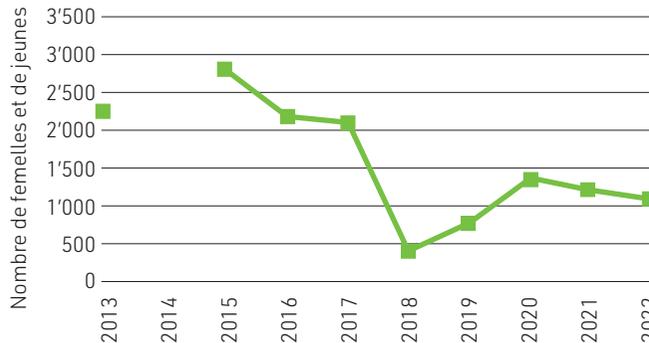
## Suivis

Le suivi des différentes espèces se concentre sur le contrôle des colonies pour lesquelles le canton a une responsabilité particulière. En 2022, la colonie de grands murins d'Eysins a de nouveau diminué avec 818 individus recensés contre 842 en 2021. Avec 1'100 individus recensés, la colonie de murins de Daubenton de Clarens réintègre progressivement les combles après l'incident de 2018 dû à des travaux, mais les effectifs sont inférieurs à ceux de 2021. Source : CCO-Vaud sur mandat de la DGE-BIODIV

### Eysins



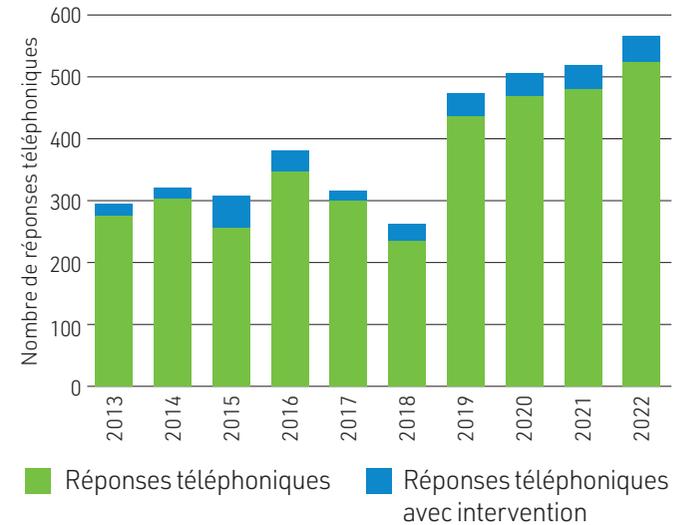
### Clarens



## SOS chauves-souris et interventions

En 2022, le CCO-Vaud a reçu 524 appels téléphoniques, courriels ou messages Facebook. L'association est par ailleurs intervenue 41 fois.

Source: CCO-Vaud sur mandat de la DGE-BIODIV



■ Réponses téléphoniques ■ Réponses téléphoniques avec intervention



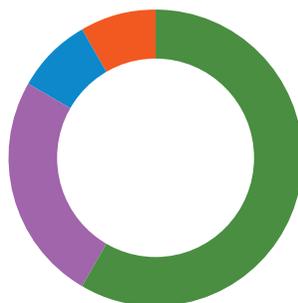
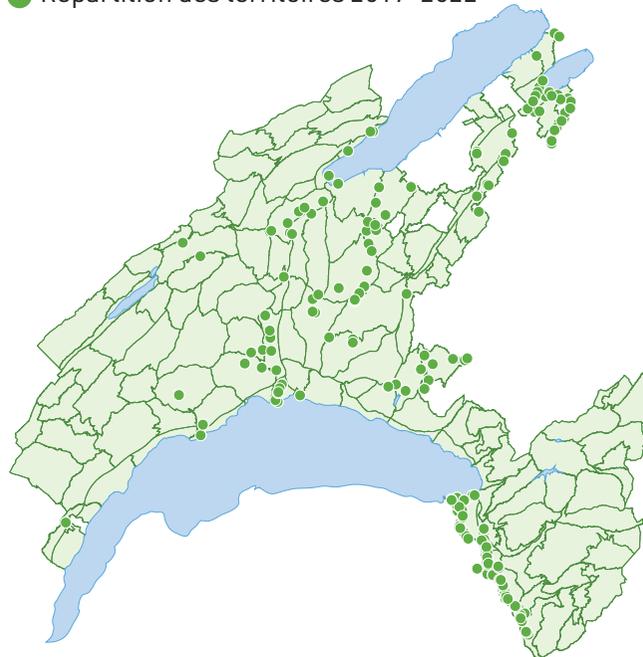
## Suivis

Lors du recensement national de 2008, l'effectif vaudois de castors s'établissait à 286 individus, répartis sur 72 territoires. Les castors occupaient 225 km de cours d'eau. L'effectif avait augmenté de 80 % depuis le recensement de 1993, en raison de l'expansion de l'espèce dans la plaine du Rhône, dans celle de la Broye et sur le lac de Neuchâtel. Il existait encore un potentiel d'expansion, notamment dans les affluents du Léman et la région du Gros-de-Vaud. Le castor a poursuivi son expansion au cours des 14 dernières années le long des affluents des grands cours d'eau et l'effectif a pratiquement triplé depuis 2008. Le canton compte aujourd'hui 711 individus, répartis sur 194 territoires. Les castors occupent 268 km de cours d'eau, dont 207 km entièrement sur sol cantonal et 61 km sur la frontière avec les cantons de GE, FR, NE et VS. La Menthue – exception faite de son embouchure – et ses affluents n'abritaient pas encore de territoire de castors en 2008. On y enregistre aujourd'hui une des plus importantes densités du canton. Malgré l'importante augmentation de l'effectif dans le canton de Vaud, il existe encore un potentiel de densification des territoires le long des cours d'eau déjà colonisés, en particulier dans le bassin lémanique, dans le Gros-de-Vaud et sur les affluents de la Broye.

Source : info fauna – service conseil castor et Fornat AG 2023.

Recensement 2022 du castor en Suisse

● Répartition des territoires 2017-2022



### Causes de mortalité

- Trafic automobile 7
- Autre cause 3
- Noyade 1
- Maladie 1

En 2022, 12 castors ont été retrouvés morts dans le canton. Les causes de mortalité sont majoritairement liées au trafic automobile et à des causes indéterminées.

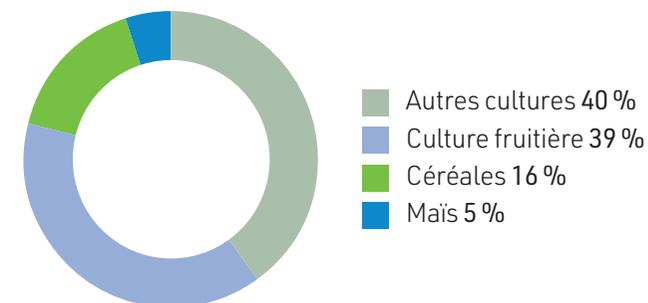
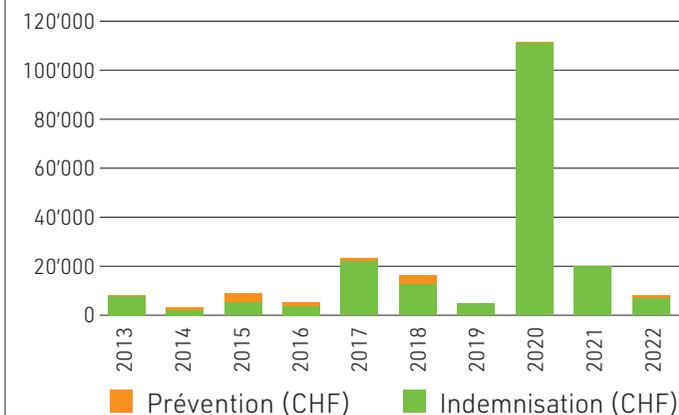
## Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

En 2022, 90% des interventions sont dues à des conflits provoqués par la construction de barrages. La majorité des interventions ont eu lieu sur 20 cours d'eau.

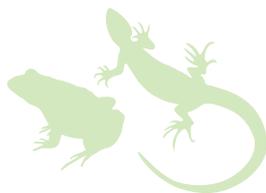
Sources : BeaverWatch sur mandat de la DGE-BIODIV

Total prévention 2022: CHF 1'470.-

Total indemnisation 2022: CHF 6'875.-



# AMPHIBIENS ET REPTILES



## RAINETTE VERTE

### Suivis

Le canton de Vaud a une responsabilité particulière envers plusieurs espèces d'amphibiens, dont la rainette verte qui fait l'objet d'un suivi et de mesures de gestion de son habitat de reproduction depuis plusieurs années, notamment à la Grande Cariçaie et aux Grangettes.

Cependant, l'avenir des populations de cette espèce reste incertain hormis sur la rive sud du lac de Neuchâtel. La population des Grangettes est probablement éteinte.

Sources : Association de la Grande Cariçaie, Fondation des Grangettes

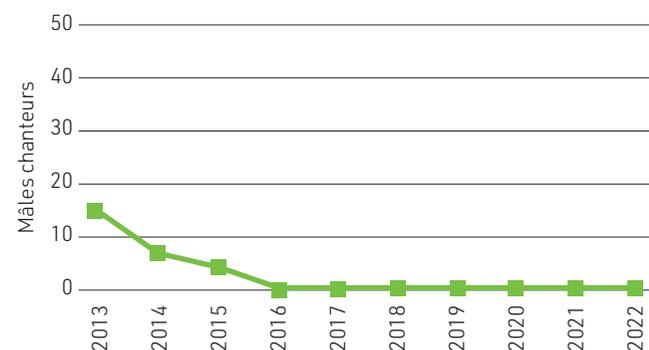
### Rive sud du lac de Neuchâtel



### Vully



### Grangettes



## COULEUVRE VIPÉRINE

La couleuvre vipérine est considérée comme le serpent le plus menacé en Suisse. De plus, comme elle se trouve aux limites nord-est de son aire de répartition, son effectif est restreint et ne compte pas plus de 1'000 individus répartis principalement en 3 populations, entre les cantons de Genève, du Valais, vers le coude du Rhône, et de Vaud, sur les rives du Léman.

La population des rives du Léman semble menacée par la couleuvre tesselée, introduite dans les années 1920. C'est une espèce proche, qui possède les mêmes habitudes alimentaires, mais qui est aussi plus grande et plus prolifique.

Suite à une expérience pilote conduite entre 2007 et 2011, le canton a décidé de continuer le programme de limitation de la couleuvre tesselée entre 2021 et 2024, avec 4 à 6 sorties annuelles. En 2022, 44 couleuvres tesselées ont été capturées (puis euthanasiées) et 6 couleuvres vipérines ont été observées.

Source : KARCH sur mandat de la DGE-BIODIV



Photo Sylvain Dubey

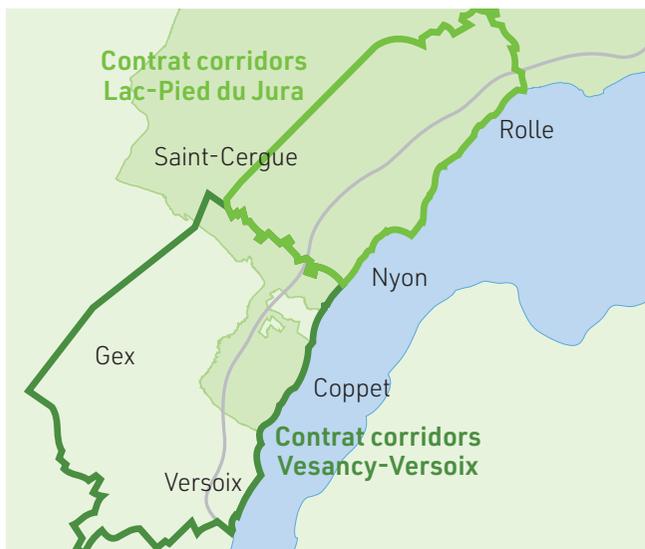
## AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES

# INVERTÉBRÉS

Cette page illustre les actions conduites par le canton en faveur des invertébrés prioritaires.

### CONTRATS CORRIDORS

Les contrats corridors sont des outils de financement développés par le Grand Genève, qui permettent de mettre en œuvre des actions concertées en faveur de la biodiversité en dehors de la zone agricole. Deux contrats concernent le canton de Vaud : le contrat Vesancy-Versoix, signé en février 2014 et qui couvre un périmètre transfrontalier; le contrat corridor Lac-Pied du Jura signé en mai 2016 et qui est 100% vaudois. Ces contrats ont permis de réaliser de nombreuses mesures pour favoriser la faune et la connectivité biologique sur le territoire des communes concernées. Les paragraphes ci-contre illustrent quelques actions mises en place en faveur d'invertébrés emblématiques. Source : Bureau ATNP, sur mandat de la DGE-BIODIV



Périmètres des contrats corridors.

### LUCANE CERF-VOLANT ET GRAND CAPRICORNE



Le Lucane cerf-volant et le Grand capricorne ont fait l'objet d'un inventaire visant à identifier leurs zones d'habitats potentiels sur l'ensemble du territoire vaudois des deux contrats. Des actions de sensibilisation auprès de communes ont également été entreprises, en lien avec la protection des vieux arbres et la plantation de jeunes chênes.

Source : Bureau ATNP, sur mandat de la DGE-BIODIV



Photos ATNP



Lucane cerf-volant (haut) et grand capricorne (bas).

### AZURÉS



Trois espèces d'azurés du genre *Maculinea* ont fait l'objet de mesures d'aménagement et de gestion de milieux humides. L'Azuré des coronilles a quant à lui bénéficié de mesures de gestion de milieux secs tels que talus, friches et prairies. Ces actions ont pour but de renforcer les populations de ces espèces, mais également d'améliorer la connectivité entre les milieux qui leur sont favorables. La Bacchante des bois, papillon rare des forêts claires, a également fait l'objet de mesures d'aménagement, de gestion et de suivi.

Source : Bureau ATNP, sur mandat de la DGE-BIODIV



Photos ATNP

Azuré des coronilles (*Plebeius argyrognomon*).

## AGRION DE MERCURE



La seule population vaudoise d'agrion de mercure se trouve le long du Creuson. Mais les effectifs de cette population se sont effondrés quelques années après les travaux de renaturation du cours d'eau, en raison vraisemblablement de l'ombrage induit par le développement de la végétation le long des berges, mais également dans le lit du cours d'eau. Un plan d'entretien a été établi afin de maintenir durablement des zones ensoleillées et pionnières, favorables à l'espèce. Les mesures mises en place ont permis de stabiliser l'effectif autour de 150 à 200 individus.

Source : Bureau ATNP, sur mandat de la DGE-BIODIV



Photos:ATNP

Agrion de mercure (*Cænagrion mercuriale*).

## QUELQUES RÉSULTATS DES SUIVIS CIBLÉS PAR LE CANTON

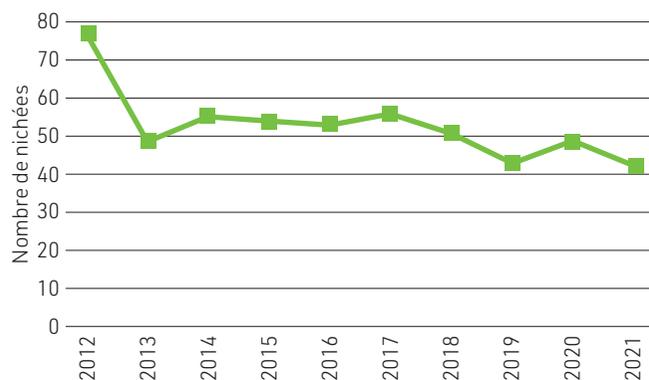
# AUTRES OISEAUX ET MAMMIFÈRES

## TORCOL



En 2021, 45 nichoirs sur 189 avaient été occupés par des torcols entre Morges et Begnins. 333 jeunes torcols ont été bagués cette année à La Côte. Source : Bernard Genton

### Évolution des nichées de La Côte



### Indice vaudois des effectifs nicheurs de torcol fourmilier

Prochaine mise à jour en 2025.

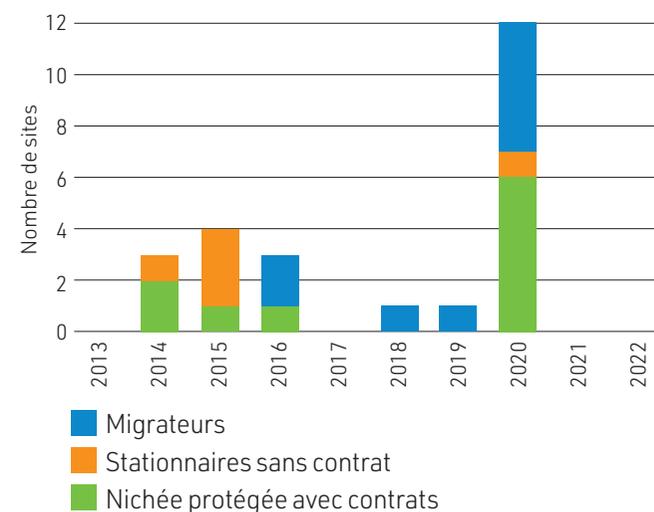


Photo Bernard Genton

## RÂLE DES GENÊTS



En 2022, aucun rôle des genêts n'a été repéré dans le canton de vaud, contre 16 sur l'ensemble de la Suisse. Cela montre à quel point le statut de cette espèce reste instable et fragile. Source : BirdLife Suisse

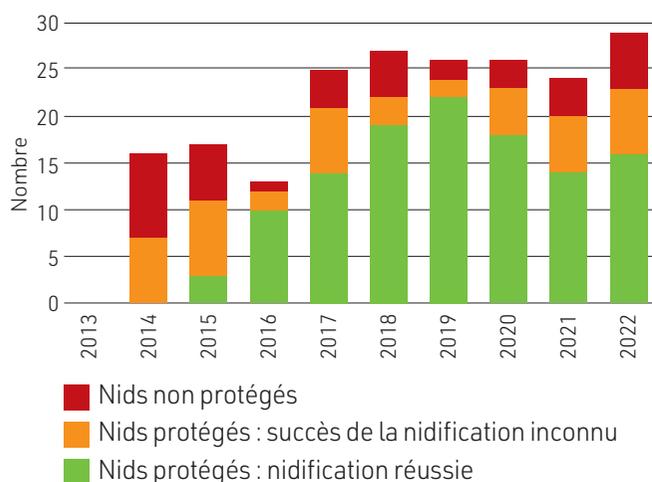


# AUTRES OISEAUX ET MAMMIFÈRES

## TARIER DES PRÉS



À la Vallée de Joux, depuis 2014, certaines fauches sont reportées pour éviter la destruction de nids. En 2022, 23 nids sur 29 ont été protégés grâce à la coopération des exploitants agricoles.



Indice vaudois des effectifs nicheurs de tarier des prés  
Prochaine mise à jour en 2025.



## MARTINETS ET HIRONDELLES

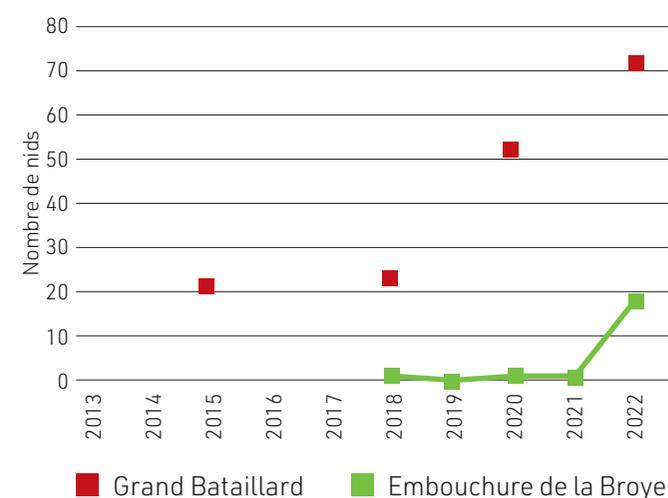


Les martinets et les hirondelles sont des espèces menacées étroitement liées au milieu bâti. La DGE-BIODIV soutient activement les mesures en faveur de ces espèces. En 2022, elle a mis sur pied un bouquet de subventions dans le cadre de la promotion de la biodiversité dans l'espace bâti. Deux subventions concernent les hirondelles et martinets. La DGE-BIODIV finance d'une part la pose de nichoirs et des actions de sensibilisation, mais aussi l'élaboration de plan d'action à l'échelle communale. Ces plans d'actions consistent en un inventaire des espèces et lieux de nidification présents sur le territoire, qui constituent la base à l'élaboration d'une stratégie de conservation ou de renforcement des hirondelles, martinets et chauves-souris sur le territoire communal. Les prochains rapports annuels sur la faune feront le suivi du nombre de plans d'actions et de nichoirs posés dans le cadre de ces subventions. Les formulaires de demandes sont disponibles sur le site de l'État de Vaud, via le portail Nature dans l'espace bâti : <https://www.vd.ch/themes/environnement/biodiversite-et-paysage/nature-dans-lespace-bati>

## SOURIS DES MOISSONS



La conservation de cette espèce dans le bas-marais et zone alluviale du Grand Bataillard relève d'une importance considérable en raison de son statut d'espèce toujours très fortement menacée dans notre pays. La poursuite des mesures d'entretien qui lui sont favorables reste donc une priorité pour cette espèce. Afin de limiter le dérangement dû à l'entretien, le passage à une fauche quadriennale avec une quatrième année sans fauche sur l'ensemble du marais, a été mise en place en 2019. L'année 2022 constitue un cas particulier nouveau, puisqu'aucun fauchage n'a été réalisé l'année précédente. Le nombre de nids particulièrement élevé en 2022 est fortement réjouissant, signifiant que le système d'entretien mis en place (fauches triennales) convient bien à la souris des moissons et favorise la construction des nids dans une végétation suffisamment développée en hauteur. Sources : M. Blant, S. Capt, J. Gilliéron, DGE-BIODIV



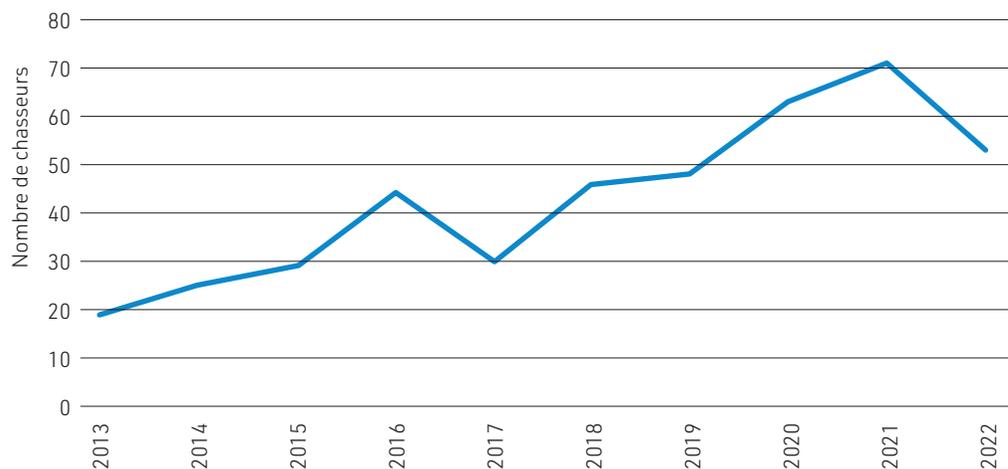
# ADMINISTRATION DE LA CHASSE

NOUVEAUX CHASSEURS

PERMIS DÉLIVRÉS

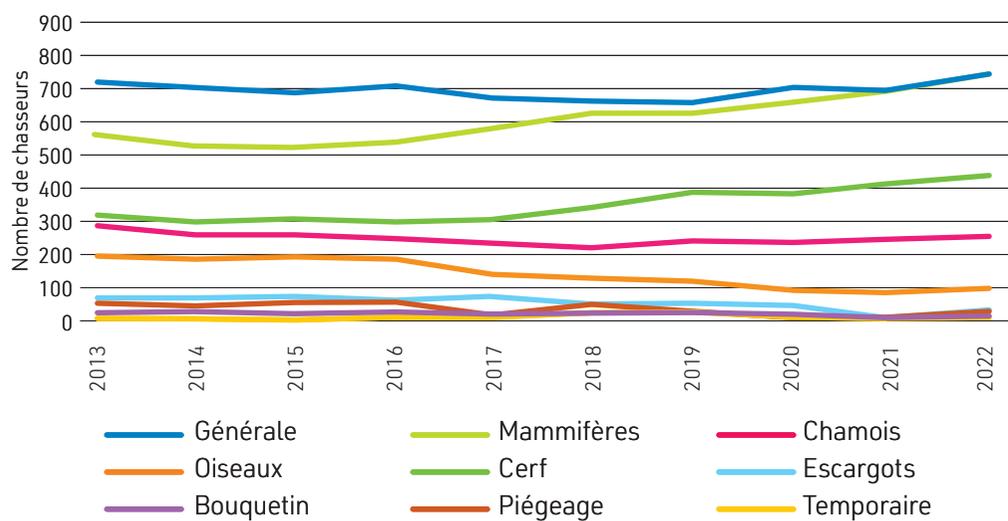


# NOUVEAUX CHASSEURS

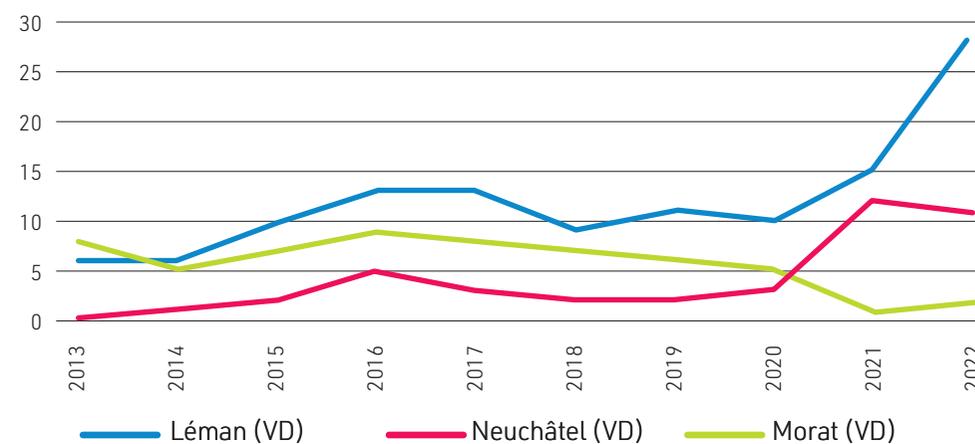


# PERMIS DÉLIVRÉS

## Chasse générale et permis particuliers



## Chasse sur les lacs



## ANIMAUX PÉRIS

SELON LES INFORMATIONS SAISIES PAR LES SURVEILLANTS PERMANENTS DE LA FAUNE

Mammifères		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
<b>Cerf</b>	Mâle	1	4		3						1	2	4	15
	Femelle		10								2	2	1	14
	Adulte indéterminé													
	Daguet											1		1
	Bichette													
	2 <sup>e</sup> année vie													
	Faon mâle				1						1	2		4
	Faon femelle				1						2	2		5
	Faon indéterminé		1								3		1	5
	Indéterminé		10		1									11
<b>Total</b>		1	25		5						9	8	6	55
<b>Chamois</b>	Mâle	1			4							3	1	9
	Femelle				2							2		4
	Eterle	1	1											2
	Cabri													
	Indéterminé		4											4
<b>Total</b>		2	5		6						5	1	19	
<b>Chevreuil</b>	Mâle	7	131	1	4	1			1	2		7	2	156
	Femelle	4	137		3		1			4		1	1	151
	Faon	1	6			1			2			3		13
	Indéterminé	3	511	2	2	1						2	7	528
	<b>Total</b>	15	785	3	9	3	1		3	6		13	10	848
<b>Bouquetin</b>	Mâle				1									1
	Femelle	1												1
	Cabri													
	Indéterminé													
<b>Total</b>	1			1										2
<b>Sanglier</b>	Mâle		23			1						178		202
	Femelle		11			3						150	2	166
	Marcassin		16			2			2			61		81
	Indéterminé		124	4									2	130
	<b>Total</b>		174	4		6			2			389	4	579

## ANIMAUX PÉRIS

Mammifères		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
<b>Espèce</b>	Belette commune													
	Blaireau	2	123		2							32	5	164
	Castor d'Europe	1	5		1								1	8
	Chat sauvage		1										1	2
	Chat domestique		14											14
	Chien viverrin													
	Daim													
	Fouine	3	21		1							1	5	31
	Hérisson		3										57	60
	Hermine		2											2
	Lièvre brun	1	19	1									1	22
	Lièvre variable		3											3
	Loup											2		2
	Lynx	1	1										3	2
	Marmotte des Alpes													
	Martre des pins		3											3
	Putois		3											3
	Ragondin													
	Rat musqué													
	Raton laveur													
	Renard	93	265	2	8			2				207	31	608
	Autres mammifères		9											9
	Cerf de Virginie		1											1
	Chacal doré													
	Lapin d'Amérique													
	Mouflon													
	Tamias de Sibérie													
	<b>Total</b>	<b>101</b>	<b>473</b>	<b>3</b>	<b>12</b>			<b>2</b>				<b>242</b>	<b>101</b>	<b>934</b>
<b>Totaux</b>		<b>120</b>	<b>1'462</b>	<b>10</b>	<b>34</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>657</b>	<b>122</b>	<b>2'437</b>	

## ANIMAUX PÉRIS

Reptiles		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
<b>Espèce</b>	Cistude d'Europe													
	Coronelle lisse													
	Couleuvre à collier													
	Couleuvre d'Esculape													
	Couleuvre tesselée													
	Couleuvre verte et jaune												1	1
	Couleuvre vipérine													
	Lézard agile, Lézard des souches													
	Lézard des murailles													
	Lézard des ruines, Lézard sicilien													
	Lézard vert													
	Lézard vivipare													
	Orvet													
	Vipère aspic													
	Vipère péliade													
	Autres reptiles													
	Tortue de Floride													
<b>Total</b>													1	1

## ANIMAUX PÉRIS

Amphibiens		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
<b>Espèce</b>	Crapaud accoucheur													
	Crapaud calamite													
	Crapaud commun													
	Crapaud vert													
	Grenouille agile													
	Grenouille de Lataste													
	Grenouille de Lessona													
	Grenouille rieuse													
	Grenouille rousse													
	Grenouille verte													
	Rainette italienne													
	Rainette verte													
	Salamandre tachetée													
	Salamandre noire													
	Sonneur à ventre jaune													
	Triton alpestre													
	Triton crêté													
	Triton crêté italien													
	Triton palmé													
	Triton ponctué, Triton lobé													
	Autres amphibiens													
<b>Total</b>	<b>Total</b>													

## ANIMAUX PÉRIS

Oiseaux	Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
<b>Espèce</b>													
Aigle royal												1	1
Autour des palombes													
Bécasse des bois												1	1
Busard Saint-Martin													
Buse variable		31										16	47
Canard chipeau													
Canard colvert		1		1								7	9
Canard hybride													
Canard pilet													
Canard siffleur													
Canard souchet													
Chouette hulotte		1										3	4
Corbeau freux											13	1	14
Corneille mantelée													
Corneille noire	6										295	78	379
Cygne tuberculé	5	1		5		1						7	19
Effraie des clochers		4											4
Epervier d'Europe												3	3
Faisan de Colchide													
Faucon crécerelle												7	7
Faucon pèlerin												1	1
Foulque macroule												4	4
Fuligule milouin													
Fuligule morillon													
Garrot à œil d'or													
Gélinotte des bois													
Grand Corbeau													
Grand Cormoran													
Grand Tétras													
Grand-duc d'Europe				1									1
Grèbe huppé												1	1

## ANIMAUX PÉRIS

Oiseaux	Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
Gypaète barbu													
Héron cendré		4		3								1	8
Hibou moyen-duc		1										3	4
Lagopède alpin													
Milan noir												6	6
Milan royal													
Mouette rieuse		2										3	5
Pie bavarde												22	22
Pigeon domestique				1							418	113	532
Pigeon ramier	1											30	31
Poule d'eau													
Sarcelle d'été													
Sarcelle d'hiver													
Tétras lyre													
Tourterelle turque												13	13
Autres canards		1										2	3
Autres oiseaux	1	8		6							2	832	881
Bernache du Canada													
Canard mandarin													
Canards hybrides													
Cygne noir													
Erismature rousse													
Oie cendrée													
Ouette d'Egypte													
Perdrix chukar													
Perdrix rouge													
Rapaces hybrides													
Rollier													
Tadorne casarca													
<b>Total</b>		<b>13</b>	<b>54</b>	<b>17</b>		<b>1</b>					<b>728</b>	<b>1'187</b>	<b>2'000</b>





**Direction générale de l'environnement**

Division biodiversité et paysage

Avenue de Valmont 30b

1014 Lausanne

